le journal d'information
de la Communauté de l'agglomération dijonnaise

le Grand Dijon

> 11
mars 06

Dossier

enseignement supérieur

> Spécial budget 2006 > Zones d'activités 43 ha pour l'emploi

> Portrait Joseph Battault > Grand Dijon l'actualité des communes

Le Grand Dijon

Zoom

Arrivée sur le site de l'usine d'incinération des déchets ménagers du groupe turboalternateur le 23 janvier 2006. Cet équipement de pointe, spécialement développé par le Groupe Thermodyn du Creusot, va permettre de valoriser l'énergie dégagée par l'usine et de produire de l'électricité pour l'équivalent d'une ville de 25 000 habitants.

Présentation en avant première, sur le parvis du Grand Dijon, des nouveaux bus articulés au Gaz Naturel pour Véhicule à l'occasion du Conseil de communauté du 22 décembre 2005.
Ces véhicules, au nombre de 6, sont d'ores et déjà en service sur le réseau Divia.

Ahuy

Bressey-sur-Tille

Bretenières

Chenôve

Chevigny-Saint-Sauveur

Crimolois

Daix

Dijon

Fontaine-lès-Dijon

Hauteville-lès-Dijon

Longvic

Magny-sur-Tille

Marsannay-la-Côte

Neuilly-lès-Dijon

Ouges

Perrigny-lès-Dijon

Plombières-lès-Dijon

Quetigny

Saint-Apollinaire

Sennecey-lès-Dijon

Talant

Place Emile-Zola à Dijon, un point de regroupement et de tri enterré des déchets a été inauguré le 9 mars 2006. Cet équipement utile, discret et inédit sur l'agglomération complète harmonieusement les travaux d'embellissement et de mise en lumière de cette place fleuron de la qualité de vie dijonnaise.

Fidèle au traditionnel concert gratuit de fin d'année, la Musique de la Ran, base aérienne 102, a rempli le Zénith d'un public enthousiaste le 21 décembre 2005, avec le soutien financier du Grand Dijon. Un partenariat déjà reconduit pour 2006.

Pose de la première du gymnase Junot le 9 février 2006 en présence de F. Rebsamen, Président du Grand Dijon entouré de nombreux élus : C. Popard, G. Dupire, J. Garret, B. Maslouhi, A. Millot et P. Pribetich. Dans le cadre de sa politique de soutien à l'essor des équipements sportifs, le Grand Dijon participe à ce projet à hauteur de 317 880 euros, soit 20 % du coût global.

édito

L'emploi est la première préoccupation de nos concitoyens. Cet enjeu dépasse les simples prérogatives des élus locaux, car il relève le plus souvent de politiques nationales. Néanmoins, nos agglomérations se mobilisent sur cette question essentielle qui fait aujourd'hui débat dans notre pays avec les contrats d'emploi précaires et leurs effets sur la cohésion sociale.
L'emploi est ainsi la priorité quotidienne des élus du Grand Dijon qui continuent d'investir dans le développement économique et la recherche en collaboration étroite avec le Conseil régional de Bourgogne. La réussite de cette politique passe d'abord par l'aménagement de nouvelles zones d'activités économiques communautaires destinées à permettre la croissance des entreprises déjà implantées dans l'agglomération mais également d'attirer des sociétés extérieures. Mazen-Sully, Valmy, CapNord... ce sont autant de réalisations qui témoignent du dynamisme du Grand Dijon mais aussi de l'ambition nouvelle de la capitale régionale dont la population atteint plus de 151 000 habitants. Un chiffre en évolution de 0,6 % par rapport au recensement de 1999 et un encouragement à poursuivre dans la voie du développement.

Le Grand Dijon s'implique également dans le soutien à l'enseignement supérieur comme en témoignent les conventions signées avec l'Université de Bourgogne et l'école de Sciences Politiques. En vertu de la même logique, le maintien et le développement des activités de recherche à Dijon est pris en considération face aux risques de délocalisation : la participation au cancéropôle dijonnais illustre cette volonté. Sans oublier un paramètre essentiel pour 2006, celui de l'amélioration des infrastructures grâce à la participation financière du Grand Dijon aux travaux du T.G.V. Rhin-Rhône et de la LINO. Un effort considérable mais indispensable pour rendre la capitale régionale plus accessible.

L'objectif aussi cette année est de lancer le programme de renouvellement urbain en faveur des quartiers, de prendre en charge la gestion des aides à la pierre en faveur de l'habitat public et privé, et de poursuivre la mise en œuvre d'actions comme le schéma vélo d'agglomération, la piscine olympique ou encore le stade d'athlétisme. Pour une agglomération encore plus dynamique et encore plus attractive... voilà donc notre programme pour les mois à venir.

François Rebsamen
Président de la Communauté
de l'agglomération dijonnaise

>sommaire

Le Grand Dijon Actualités *p.14-23*
Économie, environnement, politique de la ville, eau et assainissement… l'action de la Communauté de l'agglomération dijonnaise au quotidien.

Portrait *p.24*
Joseph Battault

>dossier

p.4-11
Enseignement supérieur

Spécial budget *p.18-23*

Vie des communes *p.25-30*

Rendez-vous *p.31*
Sorties, fêtes, sport, culture… agenda des communes de l'agglomération

le Grand Dijon >11 mars 06

Directeur de la publication François Rebsamen
> **Rédaction et photographies** Communauté de l'agglomération dijonnaise
> **Maquette** Opérationnelle communication
> **Mise en page et prépresse** temps réel, dijon
> **Impression** Actis > **Distribution** Le Messager Dijonnais
> **Tiré à** 125 000 exemplaires > **Dépôt ISSN** 1639-6626 > **Dépôt légal** mars 2006.

COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE
40, avenue du Drapeau - 21000 Dijon - 03 80 50 35 35 - **www.grand-dijon.fr**

Elles sont vives, les forces de l'Enseignement Supérieur ! En tissant des liens avec l'Université et les grandes écoles phares de l'agglomération, le Grand Dijon appuie sur l'accélérateur du développement, notamment à travers l'aménagement urbain, l'attractivité du territoire et l'ouverture européenne. Une politique citoyenne tournée vers les jeunes, leur avenir et leurs loisirs. Une politique économique au service des entreprises, de leurs besoins en formation et en innovation.

Qualité, diversité et fortes spécificités

L'offre d'enseignement supérieur à Dijon, c'est un peu l'Himalaya : des horizons variés, partout du haut niveau, et quelques Everest pour surplomber le tout.

Polyvalence d'abord avec la pluridisciplinarité de l'université de Bourgogne. Dijon assume ainsi pleinement son rôle de capitale régionale, capable d'offrir à la plupart des bacheliers, notamment ceux de notre région, la formation qu'ils recherchent. L'agglomération abrite aussi quelques fleurons reconnus nationalement et internationalement. En chef de file, le pôle agroalimentaire en impose avec notamment deux écoles d'ingénieurs, l'Enesad et l'Ensbana, et deux laboratoires : l'Inra (140 chercheurs et ingénieurs) et le Centre Européen des Sciences du Goût. Rappelons que ce secteur constitue la première industrie française avec 10 % des emplois nationaux. C'est aussi un vecteur puissant d'exportation. Un pôle Santé, qui tend à collaborer de plus en plus avec le précédent dans une logique goût – nutrition – santé. Il regroupe le Chu, totalement intégré au campus en 2008, la Faculté de Médecine et les écoles d'infirmières, de kiné… Et enfin un pôle juridique majeur, avec l'Ecole Nationale des Greffes, qui forme à Dijon tous les greffiers de France, ou encore l'Ecole de Notariat.

Citons aussi des foyers d'excellence dans la physique des matériaux, la physique lumière-matière (Laboratoire d'Electronique Informatique et Image, laboratoires de la Faculté de Physique), la culture (Ecole Nationale supérieure d'art, Conservatoire National de musique, de danse et d'art dramatique) et l'économie politique : Sciences Po et l'Ecole Supérieure de Commerce (Esc). ■

Dossier Enseignement

La bataille des cerveaux continue !

Maîtriser la formation supérieure et la recherche, c'est se donner les moyens de créer sa propre destinée économique et sociale – développer des entreprises innovantes, créer des emplois – plutôt que subir en fabriquant ce qui a été conçu ailleurs.

Quel avenir pour Dijon et son agglomération ? Il est bien là l'enjeu de l'enseignement supérieur. Car il n'y a pas multitude de voies pour construire un avenir qui résiste aux coups de boutoir de la concurrence économique et des délocalisations. L'emploi et la vitalité demain sur le Grand Dijon seront liés à l'innovation, la recherche, la formation, ou ne seront pas. Il faut s'en rendre compte, l'emploi dans les grandes industries perd du terrain au profit des mains-d'œuvre disponibles à moindre coût et en nombre à l'Est et au Moyen-Orient. Il reste à l'Europe tout le marché de l'intelligence, des hautes compétences et de l'innovation à forte valeur ajoutée. Et même là la bataille s'annonce rude. La Chine et l'Inde se lancent sur le marché. Les meilleures universités américaines attaquent sans relâche en proposant leurs cursus en e-formation (parcours et cours en ligne) quand elles n'ont pas déjà leurs propres antennes à Paris. Plus besoin de coûteux voyage pour profiter de l'excellence des cours. D'autre part, une certaine fuite des cerveaux se fait ressentir, faute de moyens et de débouchés suffisants accordés à nos chercheurs. La débauche s'organise dans les universités étrangères pour récupérer nos meilleurs éléments à grands renforts de ponts d'or. C'est que les moyens d'ailleurs peuvent faire rêver. Jugez plutôt : le budget d'Harvard est égal à la moitié du budget de la recherche en France. On dépense en moyenne trois fois moins pour un étudiant en France qu'aux Etats-Unis. ■

supérieur : le Grand Dijon monte, profitez du voyage !

La richesse économique est d'abord humaine

Ancrer l'enseignement supérieur dans un territoire. Le mailler étroitement avec un tissu économique local qui exploite ses développements immédiatement. C'est le sens de l'action du Grand Dijon. C'est le pari de l'intelligence. Un pari gagnant sur tous les plans tant c'est une richesse d'accueillir les grandes écoles et l'université.

Au plan local, un étudiant consomme, se loge, se divertit. Dans une étude de 1991, l'Iredu (Institut de recherche sur l'économie de l'éducation) estimait ainsi que 1000 étudiants généraient suffisamment de richesses pour créer 130 emplois directs ou indirects. Sur un plan plus étendu, les compétences attirent. Une entreprise regardera bien évidemment en priorité l'offre de formation du territoire où elle veut s'installer. Les entreprises à forte valeur ajoutée viendront là où l'Université a su se constituer en fort pôle de recherche, d'innovation et de formation. Ces entreprises sont les hors-bord drainant dans leur sillage tout à la fois des emplois hautement qualifiés mais également une forte vague d'emplois de service.

Au plan européen, il est impératif de faire jouer les synergies Recherche – Formation – Entreprise pour se rendre visible. Par exemple, l'engagement dans Vitagora, l'un des 66 pôles de compétitivité labellisés par l'Etat pour promouvoir les meilleures compétences françaises au plan mondial, va dans ce sens. Par là même, Dijon se fait reconnaître comme une capitale du goût, et comme une concentration d'excellence sur les problématiques croisées goût - nutrition - santé. Autre exemple, le rapprochement avec les universités du Grand-Est et la définition de recherches en commun, pour véritablement créer une europole universitaire. L'ensemble créé atteindra une masse critique importante, nécessaire à sa visibilité.

Alors Dijon aura taillé ses pôles d'enseignement supérieur pour l'avenir, prêts à affronter les vents turbulents et à prendre la spirale ascendante du succès. Pour eux-mêmes et pour leurs jeunes. ■

Associer les énergies pour attirer et rayonner

Depuis 2003, le Grand Dijon et l'Université de Bourgogne s'engagent mutuellement à travers la convention UniversCités. Un mariage de raison, pour le meilleur et pour l'avenir.

La Communauté d'agglomération et les différents acteurs de l'Enseignement Supérieur sur son territoire ont bien compris l'intérêt de collaborer. L'ambition est d'associer les énergies pour générer conjointement rayonnement et attractivité. Déjà, le Contrat d'agglomération signé en 2002 avec l'Etat, la Région et le Département ciblait des actions du Grand Dijon en direction de l'enseignement supérieur, notamment les étudiants. La Convention UniversCités, signée en novembre 2003 avec la Ville et l'Université, développe cette volonté commune de coopérer, en identifiant quatre objectifs.

4 objectifs

• Unifier le Campus et conforter sa position centrale dans l'agglomération. 100 hectares, 257 000 mètres carrés de surfaces bâties. Le campus est une petite ville dans la ville mais vit pour l'heure de manière dispersée. Un projet-phare : le Grand Campus. Il s'agit de réunir l'ensemble depuis le futur Chu au Nord jusqu'à l'Enesad au Sud, autour d'une épine dorsale : l'Esplanade Erasme réaménagée (notre illustration).

• Accroître la synergie Formation – Recherche – Développement économique. L'université comme vecteur de développement économique des entreprises de l'agglomération, oui ! Mais encore faut-il s'en donner les moyens et créer les liens. La zone d'activités économiques Mazen-Sully, en cours d'aménagement, complètera le Grand Campus d'une technopole innovante, accueillant des entreprises en lien étroit avec la recherche développée à l'Université. Autre signe encourageant, Vitagora investit maintenant le campus avec des projets portés par l'Université. De nouvelles formations enfin ont été créées : un département Infotronique à l'Esirem, un master professionnel « management de la sécurité urbaine en France et en Europe ».

• S'ouvrir à l'international. Vers l'Est en particulier, là où l'Europe s'élargit. Le grand Dijon participe à la création d'une Maison des relations internationales, en particulier en direction des Pays d'Europe Centrale et Orientale (Peco). Un lieu d'accueil des professeurs et étudiants étrangers au cœur de la ville qui proposera séminaires et conférences.

• Améliorer la vie étudiante. Parce qu'on ne réussit bien que si l'on vit bien. La qualité de vie à Dijon est l'une des meilleure, celle des étudiants doit l'être aussi. Le Grand Dijon crée les conditions et les équipements qui rendent la culture (la Carte-culture), le logement, les transports, l'accès au numérique et le sport accessibles au plus grand nombre.

Autant d'avancées pour faire de Dijon une grande agglomération universitaire, à la fois rayonnante et humaine, reconnue en Europe… et d'abord par ses habitants. ■

chiffre clé

30 000

c'est le nombre d'étudiants du Grand Dijon, dont 23 350 sur le campus universitaire.

1 million d'euros

c'est la somme annuelle allouée par le Grand Dijon en soutien à l'Université de Bourgogne, Sciences Po, l'Enesad, l'ESC.

Grand Campus à l'horizon !

Un mail, long d'un kilomètre, arboré et jalonné de kiosques abritant restaurants et commerces. C'est ainsi qu'est prévu à terme l'aménagement de l'Esplanade Erasme (notre illustration). Ce mail sera la véritable colonne vertébrale structurant le futur Grand Campus. Un lieu agréable à vivre, privilégiant les déplacements doux, pour une Université unie et unifiée. Un regroupement en attirant d'autres, le Grand Dijon participe également à l'unification du CHU du Bocage, formant au Nord un véritable pôle Santé, et à l'extension de l'ENESAD au Sud, l'établissement regroupant ainsi tous ses composantes en un même lieu. Et déjà à l'Ouest, la zone d'activités Mazen-Sully est en cours d'aménagement pour faire rapidement émerger un pôle d'innovation, une pépinière d'entreprises, un incubateur ou encore un centre de données, en lien étroit avec le monde de l'Université voisine. L'union fait la force, la proximité fait l'échange.

Interview… Patrick Saunié

Vice-président du Grand Dijon délégué à l'enseignement supérieur

Quel est l'intérêt pour le Grand Dijon de s'engager auprès des établissements de l'Enseignement Supérieur ?

Nous sommes là pour assembler, rassembler. Les entreprises et les universitaires se connaissent peu, à nous de les faire se rencontrer et de trouver les terrains où ils peuvent collaborer. A nous de dégager les forces et les spécificités de notre territoire. D'où le dialogue engagé avec tous les établissements, pour trouver les grandes convergences, les thématiques porteuses. C'est ce que nous appelons la « coopétition » : coopérer pour être compétitifs. L'idée est de se développer durablement par la connaissance. Certains évoquent le passage de l'ère industrielle à l'âge « nooétique » (« noo » en grec signifiant « intelligence »), où la matière première est la matière grise. L'humain devient la ressource, le capital et la richesse de nos institutions et de nos entreprises. C'est pourquoi il faut investir dans les lieux de formation et de production de la connaissance et des savoirs..

Quel est le sens de l'unification du Grand Campus ?

Des études ont prouvé que la qualité de la recherche et de la formation était liée à la concentration. D'où notre soutien aux projets de regroupement des écoles d'ingénieurs, ou à l'identification du Grand Campus, autour de l'Esplanade Erasme. Et demain, sur la zone Mazen-Sully, les collaborations avec les entreprises seront plus suivies. Nous croyons beaucoup en ce cercle vertueux Recherche - Formation - Entreprise. Le meilleur exemple est celui du pôle de compétitivité Vitagora autour du goût, de la nutrition et de la santé.

D'autres idées de collaboration ?

Oui, notamment pour être plus fort à l'international. Sciences Po par exemple, comment imaginer plus bel ambassadeur vers les Pays d'Europe Centrale et Orientale ? Nous cherchons à favoriser la rencontre entre l'Esc et l'Université, pour créer un véritable Pôle de Management européen. A plus grande échelle, nous construisons des projets d'envergure au sein du Réseau Métropolitain Rhin-Rhône, future Europole du Grand Est, avec des villes comme Besançon, Belfort, Mulhouse, Montbéliard ou Bâle. Le Grand Dijon doit affirmer sa place de métropole régionale d'envergure européenne. Pour être visible par les investisseurs, par les marchés. Mais aussi être reconnu par ses habitants comme un véritable pôle de l'enseignement supérieur et de la recherche. Attirer les jeunes bourguignons aussi qui trop nombreux encore quittent la région pour étudier.

C'est aussi le rôle du Grand Dijon que d'essayer de les retenir ?

Les jeunes, les étudiants, par leur dynamisme, sont au cœur de nos réflexions et beaucoup de nos actions vont dans leur direction (le Zénith, les équipements sportifs, Divia…) ou sont spécifiquement développées pour eux : l'accès à Internet sur le campus, la Carteculture, le logement étudiant. Avec l'idée que mieux vivre, c'est mieux réussir. ■

La vie étudiante à Dijon … vous en pensez quoi ?

Matthieu
Groupe Esc – 3e année
C'est sûr, la culture est vraiment en train de se développer. La Carteculture, le Zénith ou encore l'arrivée d'Ikéa … C'est une chance énorme qu'on a à Dijon.

Mathilde
Enesad – 3e année
Ça fait deux ans que j'ai la Carteculture, je trouve ça génial et j'en profite bien. Ciné, théâtre, opéra, concerts… Sinon, entre écoles d'ingénieurs, on essaie de s'organiser, avec l'Esirem, l'Ensbana.

Aurélie
Fac de Droit – Master I
Je viens de Bourges et je me trouve très bien ici. On s'habitue facilement. Le bus à 0.90 €, c'est pas trop cher. Ainsi, depuis ma chambre U à Mansart, je ne suis pas loin du centre-ville.

Laetitia
Sociologie – Licence II
Le wifi ? C'est bien quand tu as un ordi portable. Sinon, les étudiants ont Internet à la BU ou à la Maison de l'Etudiant. Ça facilite la vie car on n'est pas souvent chez nous pour travailler.

Charlotte
Sciences Po – 2e année
Ça fait plaisir de voir que les Dijonnais ont bien adopté l'école. Beaucoup se déplacent à nos conférences, quand nous faisons venir des experts ou pour débattre de l'Europe.

Avec Sciences Po : cap à l'Est !

Devenir la « Porte de la France » pour les pays de l'est-européen. Pour y parvenir, le Grand Dijon s'associe à un prestigieux partenaire : Sciences Po et son antenne dijonnaise.

Dijon et les PECO (Pays d'Europe Centrale et Orientale), c'est comme un miroir à deux faces, chacun se reconnaît dans l'autre. Déjà un siècle d'échanges culturels, commerciaux et amicaux qui prennent toute leur envergure aujourd'hui dans une Europe élargie. Une relation dont le Grand Dijon voudrait faire double usage. D'abord une fenêtre : ouvrir les Dijonnais à cette nouvelle Europe, mieux la comprendre, consolider l'Union élargie. Ensuite une vitrine : placer Dijon et la Bourgogne en position privilégiée dans ces pays en pleine croissance, où l'idée de l'Europe se croque à pleine dents. En Pologne, Tchéquie, Hongrie, Slovaquie, Roumanie et bien d'autres, Dijon se présente comme la « porte de la France ».

Dans ce jeu de regards croisés, le déploiement de Sciences Po à Dijon, après la remise en état des locaux avenue Victor Hugo (cofinancée par le Grand Dijon), fait véritablement effet de loupe. Pensez donc ! Un des meilleurs établissements français, d'une excellence reconnue à l'international, qui vient installer un premier cycle entièrement dédié à l'Europe centre-orientale, avec chaque année des étudiants d'une dizaine de nations représentant ces pays. C'est en effet ici que se formeront les futurs cadres de l'Union européenne élargie. Voulue et approuvée, l'arrivée de l'école au cœur de Dijon dès 2001 s'est accompagnée d'une convention entre la Communauté d'agglomération et l'établissement. Un véritable coup d'accélérateur à cette politique d'échanges.

Attirer et rayonner

Cette convention permet d'abord aux Dijonnais de s'ouvrir à ce morceau d'Europe en plein essor. Une série de conférences publiques est organisée à et par Sciences Po avec des personnalités reconnues du monde politique et économique européen. Pierre Moscovici, Claudie Haigneré, Michel Barnier, Philippe Herzog, Jacques Rupnik y sont déjà passés. Les agents du Grand Dijon vont pouvoir pour leur part participer aux sessions de formation continue de l'établissement pour en apprendre plus sur l'organisation politique et économique des PECO. Des étudiants de Sciences Po viendront aussi renforcer les équipes de la Communauté d'agglomération durant leur stage de 3e année, qui doit durer huit mois. Nul doute que leur excellence et leur connaissance de ces pays feront avancer rapidement bien des dossiers vers ces régions de l'Est. Un grand rendez-vous annuel également entre les élus du Grand Dijon et les étudiants prendra la forme d'une rencontre débat autour de thèmes de l'actualité politique et économique.

La convention permet aussi au Grand Dijon de rayonner. Une plaquette, financée par la Communauté d'agglomération, a d'ores et déjà été réalisée pour promouvoir concrètement cette alliance Science Po/Grand Dijon auprès des pays de l'Est. D'autre part, les étudiants de l'école aujourd'hui, demain aux postes clés des grandes entreprises et institutions politiques européennes, sont amenés, et c'est le souhait du Président de la Communauté d'agglomération François Rebsamen, à « devenir de formidables ambassadeurs de Dijon et de la Bourgogne ». ■

ESC / Université : un pôle de management d'envergure européenne

Dijon pôle international de management ! La Communauté d'agglomération - comme la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Conseil général et le Conseil régional - soutient l'idée et le projet. Il s'agit ici de rapprocher les talents de l'Université et de l'Ecole Supérieure de Commerce (ESC) pour créer à la fois un vivier d'excellence pour les entreprises locales à vocation internationale et un facteur d'attractivité pour la Bourgogne et l'ensemble de ses territoires. Pour l'heure, le Grand Dijon contribue en particulier au financement de la démarche qualité de l'ESC en vue d'être certifiée EQUIS, label qui lui donnera une meilleure visibilité et une reconnaissance européenne.

“Après mon bac, je monte à Dijon !”

Dijon possède les atouts pour s’imposer comme une grande ville universitaire. Et le fait savoir par une campagne d’affichage à l’échelle de la région.

Fiers d’être bourguignons, les étudiants ? C’est en tout cas le but recherché par la campagne « Après mon bac, je monte à Dijon », réalisée pour tenter de contrer les velléités de départ des lycéens hors de notre région. Ils sont encore trop nombreux à préférer les sirènes des grandes métropoles lyonnaises ou parisiennes. La Bourgogne en effet est vaste et animée de forces centrifuges. Près de 10 % des Icaunais investissent l’Ile de France. Les bacheliers de Saône-et-Loire se tournent vers le Rhône pour 22 % d’entre eux. La Nièvre ne perd pas le Sud et se destine à Clermont-Ferrand à 17 %. Seuls les Côte-d’Oriens restent finalement fidèles avec 75 % de bacheliers restant dans le département. Au total, 33,8 % sur les quatre départements quittent la région pour des grandes écoles extérieures, pour la renommée de certaines filières, ou par « facilité » géographique pour ceux dont la famille, certes en Bourgogne, vit loin de Dijon.

Le Grand Dijon réagit

Avec la campagne « Dijon monte, profitez du voyage ! », le Grand Dijon répond à la fuite des « futurs » étudiants par l’affichage de son attractivité (notre visuel). Un étudiant sera naturellement attiré par une ville qui bouge et lui offre de multiples opportunités de s’épanouir. Et Dijon n’est plus en reste : le Zénith, l’Auditorium, le Planétarium, les sports, la Carteculture, mais aussi la qualité de vie au quotidien, les transports, l’accès au numérique… Le Grand Dijon répond également par le rayonnement économique. Elue ces deux dernières années par le magazine L’Entreprise « numéro 1 des villes les plus attractives pour entreprendre », Dijon engage aujourd’hui ses choix pour l’avenir, avec notamment un maillage serré Formation – Recherche – Entreprise, autour du pôle de compétitivité Vitagora ou encore en lien avec la zone d’activités Mazen-Sully. Sont ainsi proposés des cursus appliqués et impliqués dans le tissu économique, avec de bonnes opportunités de débouchés.

800 affiches

L’objectif est de faire de la capitale régionale un vrai choix d’études, pour réussir, pour profiter de sa vie d’étudiant. Que Dijon et son panorama d’enseignement supérieur deviennent pour les jeunes bourguignons le premier réflexe, une destination par cœur. Alors la campagne a été lancée courant novembre 2005 à grande envergure, avec plus de 800 affiches tous formats et pas moins de 40 000 cartes postales. Nul doute que l’affiche et surtout les réalités concrètes qu’elle porte, auront su toucher les futurs étudiants et leurs familles. ■

Portes Ouvertes aux parents !!!

Samedi 25 mars, de 9h30 à 17h. En plus des traditionnelles Journées Portes Ouvertes de novembre à l’Université, voici venues celles de mars, plutôt en direction des parents et des enseignants du secondaire. Il s’agit cette fois de montrer pourquoi l’Université représente un choix concret pour leurs protégés, après le bac et pour la vie. La grande nouveauté, en plus des stands et visites habituels, ce sont quatre tables rondes, doublées matin et après-midi.

D’abord sur les formations, tous les parcours et les cursus possibles à l’Université de Bourgogne. Ensuite sur la vie étudiante : loisirs, solidarité, modernité. Une troisième table ronde sur l’insertion professionnelle pour répondre à la question de tous les parents : « Et après ses études ? ». D’où la présentation des débouchés après les cursus généralistes, les 40 licences professionnelles et les trois écoles d’ingénieurs intégrées à l’Université.

Les sept vies de l'étudiant du Grand Dijon

Epanouissement, modernité, solidarité ! Voici notamment les piliers d'une politique du « mieux vivre pour mieux réussir »...

Sur le plan de l'accueil, de la solidarité, du logement, des transports, de la culture, du sport et de l'accès aux nouvelles technologies, la qualité de vie des étudiants du Grand Dijon s'affirme en effet comme l'une des meilleures de France.

L'accueil : pas d'écueil !

Pour ne retenir qu'un exemple, l'opération « Bienvenue à l'uB » atteste qu'à Dijon on sait chouchouter le nouvel arrivant. On l'accueille à bras ouverts aux premiers jours de sa nouvelle vie. Un mois durant, en septembre, l'Université, le Crous, le Grand Dijon, Divia, la Sncf, ou encore la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Caisse d'Allocations Familiales et les Mutuelles étudiantes, sont là au cœur du campus pour lui montrer, l'écouter, lui parler de tout ce qui sera pendant un temps sa nouvelle vie, souvent sa nouvelle ville : scolarité, logement, transport, loisirs, aide sociale... L'an dernier, 4000 des 6000 nouveaux arrivants en ont profité. De quoi s'apercevoir rapidement que la vie ici ne sera pas qu'une partie de plaisir, elle sera bien plus que cela.

La culture : l'année des révolutions

Que de possibilités avec la Carteculture ! Le succès se confirme avec plus de 4500 nouvelles ventes depuis septembre dernier. Et l'offre s'élargit encore avec de plus en plus de spectacles à portée de bourse. Toujours 5,5 euros la place (3,5 euros pour le cinéma d'art et d'essai) avec une Carteculture annuelle payée 5 euros seulement.

Point de vue équipements, l'étudiant pourrait penser que l'agglomération ne se bâtit rien que pour lui ! Le Zénith d'abord, qu'il attendait tant. De quoi se planifier un programme de concerts aux petits oignons. Ajouter à cela un zeste de planétarium, un bouquet de musées d'une richesse rare, et cuire le tout à la Vapeur !

Côté établissements d'enseignement supérieur, chacun a ses propres associations. Exemple là encore à l'Université : on dénombre pas moins de 120 associations actives pour tous les goûts, avec des locaux réservés à la Maison de l'Etudiant pour se réunir et avancer.

La forme : du temps, mais à fond !

A l'Université, les emplois du temps laissent du temps : le midi, pause méridienne obligatoire d'une à deux heures pour se restaurer, instant trop souvent négligé, et jeudi après-midi libéré et réservé au sport, à la culture, au stage ou à un job. Le sport justement, l'Université est parmi les leaders en France dans sa pratique. Au niveau du Grand Dijon, des équipes au top niveau à supporter dans tous les sports (football, basket, hand-ball, hockey sur glace, etc.) et, pour pratiquer, bientôt un vrai stade d'athlétisme sur le campus et une piscine olympique à proximité.

La technologie : tous connectés !

L'Université, le Conseil régional et le Grand Dijon jouent à fond la carte du numérique. L'Université de Dijon est ainsi dans les premières à équiper le campus en technologie wifi. D'abord les principaux lieux de vie, puis bientôt l'ensemble jusqu'aux chambres du Crous. Avec son portable, acheté un euro par jour grâce à une offre de l'Etat et du Conseil régional, l'@tudiant se connecte donc sans fil à Internet et accède à son Espace Numérique de Travail pour consulter son dos-

sier, ses résultats, sa messagerie, son agenda, son emploi du temps, y compris les changements de dernière minute… et sans doute demain, des cours en ligne. Il en profite bien sûr pour passer un petit coucou à ses parents ou « tchatter » avec les copains. Comme 10 000 autres, il a son e-mail étudiant et fréquente la salle informatique avec 100 postes en accès libre à la Maison de l'Etudiant. Et maintenant, il prend même son café à Bornéo : onze espaces détente sont équipés de ces bornes vidéo présentant l'actualité de l'Université, du Grand Dijon et du Conseil régional.

Les transports : que demande le peuple étudiant ?

D'accord, d'accord… il n'y a peut-être pas de tarif étudiant sur Divia. Mais les tarifs sont déjà parmi les moins chers de France, ce qui permet à tous de profiter de prix bas !
De plus, mais là uniquement pour les étudiants, le bus est gratuit sur le campus, qui est desservi par les lianes 1 et 5 et les lignes 14, 20 et 21 : pouvoir habiter hors du campus et s'y rendre rapidement, joindre depuis l'Université tous les points de l'agglomération grâce aux transports en commun, c'est aussi ça la liberté.

Solidarité : rendre la vie plus facile

Toutes les personnes handicapées sont accueillies personnellement et bénéficient d'un accompagnement personnalisé toute l'année. Le Grand Dijon a également cofinancé un ascenseur pour faciliter l'accès à l'Amphithéâtre Aristote. Pour les étudiants qui ont peu de ressources, de nombreux dispositifs d'aide, des bourses et de fonds sociaux sont accessibles par l'Université, la Ville, la Région...

Le logement : c'est le moment

Avec 3 000 chambres et appartements gérés par le Crous, le logement étudiant dans l'agglomération dijonnaise est plutôt mieux loti que dans beaucoup d'autres grands pôles universitaires. Mais cette offre reste insuffisante, ce qui amène bon nombre d'étudiants à s'orienter vers le parc locatif privé dont les loyers, comme partout en France, flambent. Le Grand Dijon réagit en consacrant 2006 année du logement : avec la prise en charge des aides à la pierre, par délégation de l'Etat, le Conseil de Communauté a considéré que cet engagement était de nature à organiser, de façon plus intégrée, un pilotage cohérent de la politique locale de l'habitat permettant au Grand Dijon de renforcer son attractivité et son équilibre résidentiels.
Les objectifs sont ambitieux : production de 1 590 logements à loyer modéré sur trois ans (soit un niveau équivalent aux cinq dernières années), remise sur le marché de 300 logements vacants du parc privé. Parallèlement, le Grand Dijon soutient l'étude engagée par le Crous sur le logement étudiant en Bourgogne, une démarche qui doit permettre d'appréhender la situation actuelle et d'anticiper sur les évolutions quantitatives et qualitatives des 10 prochaines années.
Cette dynamique concourt au développement et à la diversification de l'offre afin de répondre à l'ensemble des besoins exprimés à l'échelle de la capitale régionale. ■

ECONOMIE

Le Grand Dijon aménage quatre nouvelles zones d'activités, au nord et à l'est de l'agglomération. Les premières entreprises vont s'implanter avant la fin de l'année.

Bientôt 43 hectares de plus

pour les entreprises et pour l'emploi

Retenez ces quatre appellations : Valmy, Mazen-Sully, extension CapNord et parc d'activités CapNord. Quatre sites nouveaux destinés sur 43 hectares à l'accueil des entreprises, bénéficiant d'accès autoroutiers privilégiés et d'une offre en transports en commun redéployée. Le Grand Dijon va dépenser 30 millions d'euros, cette année et l'an prochain, pour leur aménagement, réalisé et déjà engagé par la Société d'économie mixte d'aménagement de l'agglomération dijonnaise (Semaad). Avec la volonté d'avancer également sur la voie du développement durable, la création de ces nouvelles zones va permettre de pallier la pénurie de foncier disponible pour le développement et l'implantation des entreprises, sources de création d'emploi et de richesses. La dernière zone d'activités ouverte par la Communauté d'agglomération, Excellence 2000 à Chevigny-Saint-Sauveur, affiche en effet complet, après avoir largement rempli son rôle – Koyo, Urgo, Pomona ou encore CLM Industrie s'y sont implantés.

Valmy : future vitrine de l'entrée nord du Grand Dijon

Au nord de Dijon, Parc Valmy – du nom d'un lieu-dit qui n'a rien à voir avec la célèbre bataille – accueillera des activités tertiaires et de services, l'ensemble du site étant circonscrit par une ceinture végétale afin de créer l'identité du Parc et de valoriser les entreprises. Trente hectares sont disponibles à terme, mais, dans un premier temps, seuls 16 vont être commercialisés. Un restaurant-traiteur, un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ephad), un hôtel devraient être créés sur ce site. Le Grand Dijon a également proposé au groupe Générale de santé, qui recherche un terrain de 8 hectares, de construire ici sa future grande clinique. La desserte de la zone sera assurée par un rond-point à créer sur la route de Langres, aux abords duquel sera aménagé un parc-relais. Quant aux bus, ils desserviront Parc Valmy en passant par un pont qui leur sera réservé au-dessus de la rocade, reliant directement la Toison d'Or. L'ouverture de la Liaison nord de l'agglomération dijonnaise (Lino), prévue à l'horizon 2011, facilitera encore l'accès à cette excroissance de l'agglomération dijonnaise où, à terme, pourraient travailler 3000 personnes (soit deux fois plus qu'au parc technologique).

Zone CapNord : 2 opérations bien distinctes

Créée dans les années 1960, la zone d'activités économiques CapNord est le cadre de deux opérations distinctes.

À l'arrière du magasin Ikea, tout d'abord, l'ancienne friche de la Seita va céder la place à un parc d'activités de 7 hectares, où travailleront à terme 500 personnes. « Ce site, vu son emplacement exceptionnel, trouvera preneur sans aucune difficulté », pronostique François Rebsamen, le président du Grand Dijon. D'ores et déjà, La Poste a annoncé la création d'un centre de tri qui emploiera 175 personnes. Une crèche d'entreprise devrait également voir le jour.

Enfin, la zone CapNord va être agrandie : cette extension de 18 hectares, dont 15 commercialisables, aura le double avantage d'offrir des terrains de grande dimension (jusqu'à 4,5 hectares) et d'abriter des activités soumises à autorisation d'exploiter. C'est ici que Linpac avait envisagé de créer son unité dijonnaise, réservant un terrain de 4,7 hectares avant d'annuler son projet. Mais plusieurs entreprises ont déjà manifesté leur intérêt pour ce nouveau site, notamment la

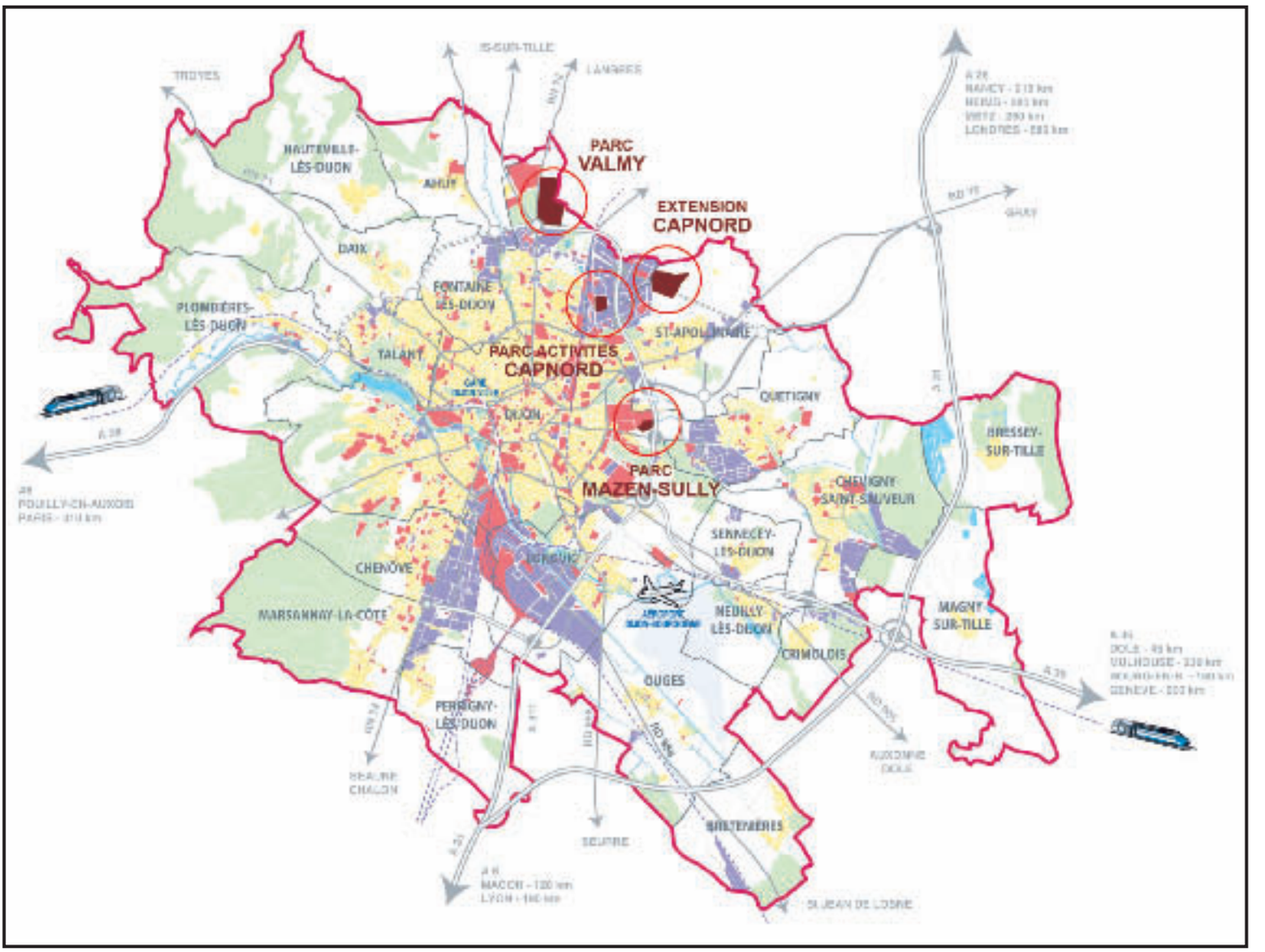

Société des travaux du Centre-Est (STCE), Doras, ADR Décapage…

Mazen-Sully : cap sur les biotechnologies

Tout près du campus, du siège de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) et du Centre hospitalier universitaire (CHU), là où la biotech dijonnaise Oncodesign a déjà élu domicile, le technopôle Mazen-Sully commence, pour sa part, à sortir de terre. Sur 9,8 hectares, des sociétés spécialisées dans les biotechnologies, l'alimentation et la santé vont s'installer, profitant d'un environnement scientifique favorable et d'une desserte exceptionnelle (au croisement de la rocade Est et de la voie rapide pour Quetigny), agrémentée de voies cyclables et de plantations d'alignement qui contribueront à la qualité paysagère du site. Premier candidat à l'implantation : Odil, spécialiste des matériels de laboratoire, à l'étroit dans ses locaux actuels de Talant, a engagé la construction d'un bâtiment de plus de 1000 mètres carrés. Avant la fin de l'année, la Société anonyme patrimoniale du Grand Dijon (SAPGD) aura quant à elle achevé la construction de son premier bâtiment de 1300 mètres carrés, destiné à abriter plusieurs sociétés. Grâce à ces 43 nouveaux hectares de terrains, le Grand Dijon se donne les moyens d'accueillir de nouvelles entreprises, ou de permettre aux entreprises de l'agglomération de se développer. En attendant l'aménagement, dans les années 2010, d'un futur parc d'activités qui pourrait s'étendre sur quelque 100 hectares, celui de l'Est dijonnais. ■

ENVIRONNEMENT

Chargé du dossier stratégique de l'eau et de l'assainissement par la Communauté d'agglomération, le Syndicat Mixte du Dijonnais, présidé par Colette Popard, poursuit la mise en place de son programme baptisé «eauvitale» constitué de dix chantiers dont l'un majeur : la reconquête de la nappe sud.

Usine de Marsannay-la-Côte :

une double fonction pour une gestion optimisée de la ressource en eau potable

Sous nos pieds, du lac Kir à Noiron-sous-Gevrey, la nappe sud de Dijon constitue une manne de 16 à 20 millions de m³ d'eau. Un réservoir hautement stratégique depuis les années 1960, malheureusement mal en point car il subit les conséquences de l'activité humaine : zones industrielles, axes de circulation à fort trafic, pollutions agricoles et viticoles ont fortement dégradé sa qualité. Au point que son exploitation a fortement diminué ces dernières années, conduisant les communes du sud dijonnais à acheter de l'eau.

Plusieurs actions ont ainsi été mises en œuvre pour protéger cet or bleu. Des travaux en surface ont permis de limiter l'infiltration des polluants. Des conventions ont été signées avec les industriels. Mais surtout, deux unités de production d'eau potable ont été réalisées, l'une à Chenôve, en service depuis novembre 2004, l'autre à Marsannay-la-Côte, inaugurée le 15 décembre dernier. Cette dernière, dont la mise en lumière (notre photo) pourrait faire pâlir plus d'un monument historique, est totalement innovante dans son fonctionnement. Elle remplit en effet une double fonction.

Améliorer la qualité gustative

D'une part, cette unité, construite et gérée par Lyonnaise des Eaux, Groupe Suez, constitue une nouvelle ressource pour la production d'eau potable : trois filtres à charbon actif traitent l'eau pour les 25000 habitants des communes de Chenôve, Marsannay-la-Côte, Perrigny-lès-Dijon et quelques communes plus au sud (Fixin, Brochon). Le charbon actif a pour rôle de retenir par adsorption les éventuels pesticides et d'améliorer la qualité gustative de l'eau en éliminant les composés organiques responsables des goûts et des odeurs.

Dépolluer la nappe phréatique

D'autre part, l'usine de Marsannay-la-Côte participe à la dépollution de la nappe sud et à l'accélération de sa régénération naturelle, l'eau de la nappe étant contrôlée 24 heures sur 24 par une station d'alerte. L'objectif : détecter suffisamment tôt une pollution éventuelle. Dans ce cas, la production d'eau potable est stoppée. L'eau polluée est alors pompée puis traitée par un procédé d'aération, appelé « stripping », puis, une fois propre, retourne dans le milieu naturel par le réseau pluvial. La position de l'usine lui permet ainsi de faire office de barrage hydraulique pour les communes situées en aval de Marsannay-la-Côte. De plus, en utilisant la nappe comme ressource à part entière, son processus de régénération naturelle est accéléré. Cette nouvelle unité de production s'inscrit totalement dans le contexte de la Directive Cadre Européenne sur l'eau et vise à reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques à l'horizon 2015. Ce programme de travaux représente un coût de 2,3 millions d'euros. Il bénéficie de la participation financière de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse à hauteur de 20 %.

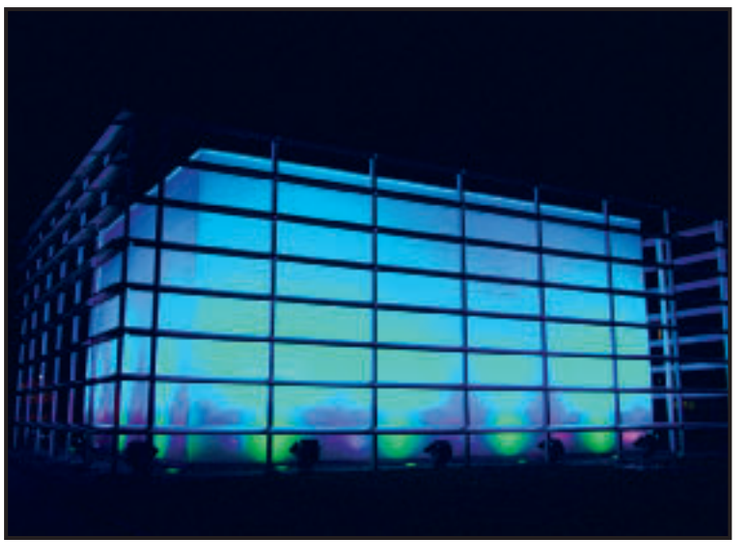

Les récentes sécheresses et la volonté de diversifier les sources d'approvisionnement du Grand Dijon ont conduit le Syndicat Mixte du Dijonnais et Lyonnaise des Eaux à organiser un nouveau schéma d'alimentation en eau intégrant cette ressource naturelle de première importance. A terme, 2 millions de m³ d'eau potable par an seront produits en plus par les nouveaux ouvrages de la nappe sud de Dijon. Cette ressource complémentaire offre aux habitants du Grand Dijon une sécurité accrue de l'alimentation en eau. ■

POLITIQUE DE LA VILLE

La fête populaire organisée par Chenôve pour inaugurer son nouveau centre commercial est révélatrice d'un changement. En témoignent les milliers de personnes venues participer à ce moment inoubliable.

Inauguration à Chenôve du centre commercial et de ses abords :

De l'ombre à la lumière

Evénement mémorial à inscrire dans l'histoire communale et intercommunale, l'inauguration le 14 décembre 2005 du centre commercial Saint Exupéry symbolise la renaissance d'un quartier en pleine mutation urbaine et sociale.

La restructuration du centre commercial, opération-phare voulue par le maire de Chenove Jean Esmonin, a été confiée à l'Epareca (Etablis-sement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux). Elle devenait indispensable dans un contexte difficile où les 36 commerces, marqués par un taux de rotation élevé, périclitaient à un rythme vertigineux.

20 nouvelles cellules commerciales

Aujourd'hui, les enseignes des 20 nouvelles cellules commerciales illuminent le cœur du quartier, dynamisé par un traitement intégral des abords opéré en parallèle par la Ville de Chenôve. Ces travaux d'envergure sur la voirie et la recomposition paysagère de l'espace public ont vocation à renforcer la cohérence globale du projet urbain particulièrement dans la définition d'un centre ville à Chenôve.

La qualité et la diversité des prestations offertes par les commerçants correspondent, selon le principe idéal de mixité sociale, d'une part à une forte demande de proximité et d'autre part à une ouverture vers l'extérieur. Les réaménagements des espaces publics réalisées vont concourir à désenclaver le centre commercial, accroître la zone de chalandise donc à attirer une nouvelle clientèle.

Un pari audacieux pour l'avenir et une ambition déclarée, celle de permettre au centre commercial de retrouver son attractivité originelle. L'installation du marché dominical dans la galerie recouverte d'une verrière est également l'illustration d'une volonté résolue de faire rayonner le Centre commercial Saint Exupéry au-delà du département.

Pour le bien-être de tous

En s'inscrivant dans une démarche d'agglomération, initiée par le Grand Dijon, la Ville de Chenôve renforce son modèle identitaire et se donne les moyens d'atteindre ses ambitions.

Les concours financiers mobilisés par l'Epareca, le Grand Dijon, l'Anru, le Conseil régional, l'Europe… pour restructurer exclusivement le centre commercial s'élèvent à 5,72 millions d'euros. Cette opération exemplaire caractérise l'approche nouvelle adoptée par les partenaires investis dans les projets de rénovation urbaine. Ainsi les crédits affectés sur Chenôve (55 millions d'euros) dans le programme d'actions en matière de logements ou d'équipements publics permettront, comme l'a rappelé Jean Esmonin, maire de Chenôve et Vice président du Grand Dijon, de « s'engager résolument pour le bien être de tous ». ■

DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE

Dans le cadre de la réalisation de la branche Ouest de la LGV Rhin-Rhône, à l'horizon 2025, l'implantation d'une nouvelle gare urbaine présente les meilleurs atouts pour le rayonnement de la ville et de son agglomération.

Porte-Neuve, une nouvelle ambition pour Dijon

Les travaux de la branche Est vont démarrer cette année, permettant dès 2011 de placer Dijon à seulement 20 mn de Besançon et à une heure de Mulhouse ! Quant à la réalisation de la branche Ouest de cette future Ligne à Grande Vitesse (LGV) Rhin-Rhône et l'implantation d'une nouvelle gare à l'horizon 2020/2025, elles marqueront à n'en pas douter une nouvelle étape du développement de l'agglomération et de l'ensemble de l'aire urbaine dijonnaise. Située au centre de cet important projet européen, Dijon doit saisir cette opportunité pour conforter une position d'étoile ferroviaire déjà remarquable et renforcer ainsi son attractivité et son accessibilité. Chacun se souvient combien le développement de « l'urbanisme moderne » de la cité fut étroitement lié à l'arrivée du PLM (Paris-Lyon-Méditerranée) en 1851.

Plus d'un siècle et demi après, la rapidité des échanges implique une nouvelle géographie des territoires. Il est important que la grande vitesse ferroviaire soit au cœur même des métropoles européennes avec pour enjeux le développement économique, l'aménagement du territoire, la prise en compte de l'environnement et des économies d'énergie. C'est pourquoi les collectivités ont toujours, de manière unanime, affirmé leur choix de disposer d'une gare urbaine, persuadées que la gare ne peut être centre de vie que si elle se place au cœur de la ville (au centre d'une étoile ferroviaire).

Choisir le site de gare aujourd'hui

Cela étant dit, pourquoi aujourd'hui poser le débat sur une nouvelle gare ? C'est avant tout parce que le Grand Dijon, comme toutes les collectivités intéressées par le tracé de cette branche ouest de la LGV Rhin-Rhône, a été interrogée par le Préfet pour émettre un avis sur le dossier de consultation préalable établi par Réseau Ferré de France (RFF) et la SNCF en vue de la qualification de Projet d'Intérêt Général (PIG). Mais pour émettre cet avis, il est nécessaire de préciser dès maintenant la localisation de la nouvelle gare, car le tracé et les impacts en matière foncière ne sont pas les mêmes. En effet, pour les communes concernées (plus particulièrement Daix, Hauteville, Ahuy, Dijon, Longvic, Neuilly, Sennecey et Crimolois),

Le site Porte-Neuve : 6 arguments majeurs

1. une gare de proximité qui optimise l'ensemble des échanges et la mixité des fonctions au cœur de la ville : comme pour la gare actuelle, les courtes distances favorisent les relations directes des habitants et usagers de la gare avec le centre-ville, ses commerces, ses services, ses équipements.

2. une gare multimodale, facilement accessible par tous les modes de déplacements : c'est le site de gare qui assure la meilleure connexion des TGV, des TER, du futur TCSP (Transport en Commun en Site Propre), des bus urbains et interurbains, tout en permettant une bonne accessibilité routière renforcée grâce à un maillage possible des espaces publics.

3. une gare en synergie avec les pôles d'activités et les grands équipements existants et futurs : la gare est à l'interface du centre-ville, du quartier Clemenceau, du palais des congrès et des expositions, de grands pôles de développement existants et futurs, du CHU, du quartier de l'Université et ses nombreux établissements (Grand Campus), d'équipements scolaires (lycées, collèges), culturels (auditorium) et sportifs (futur grand stade) générateurs de trafic important.

4. une gare d'équilibre par rapport à la structure de l'agglomération : une gare à Porte-Neuve représente à l'est un nouveau centre de gravité qui équilibre le centre-ville par rapport à la gare Dijon-Ville qui sera maintenue.

5. une gare de recomposition urbaine la plus économe en foncier : une gare à Porte-Neuve minimise les impacts fonciers pour les emprises nécessaires aux installations ferroviaires et permet de recréer un cadre de vie de qualité en supprimant les coupures urbaines actuellement générées par les voies ferrées existantes.

6. une gare en continuité avec l'espace public : contrairement aux sites Mauris et Saint-Exupéry, la topographie du site Porte-Neuve est la seule à permettre la réalisation d'une gare de plain-pied avec le sol urbain. L'accessibilité du pôle d'échanges et son insertion dans le quartier n'en seront que facilitées.

Exemple d'aménagement de principe d'une nouvelle gare sur Porte-Neuve à l'horizon 2025 (proposition AREP) – document non contractuel

ce PIG, une fois arrêté par le Préfet, devra être retranscrit dans leur Plan Local d'Urbanisme (PLU) sous la forme d'un emplacement réservé. Certes, en partie nord-ouest et sud-est de l'agglomération, les emprises ferroviaires restent identiques quel que soit le choix du site d'implantation de la nouvelle gare urbaine. En revanche, les emprises ferroviaires se révèlent, pour la commune de Dijon, liées à ce choix d'implantation qui porte sur 3 sites possibles techniquement du point de vue de RFF et de la SNCF : Saint-Exupéry, Léon Mauris et Porte-Neuve.

3 localisations potentielles

Le Grand Dijon et la Ville de Dijon ont donc pris l'initiative de faire réaliser une étude complémentaire pour disposer des éléments d'appréciation utiles au choix de cette localisation. Un groupe de travail « gare » s'est constitué, animé par le Grand Dijon et composé de l'Etat, de la Région Bourgogne, du Département de la Côte d'Or, du Grand Dijon, de la Ville de Dijon, de la SNCF, et de RFF. Cette étude avait plusieurs objectifs : définir les projets de développement autour de la gare actuelle conservée, préciser les liaisons urbaines à mettre en place entre les deux sites de gare, mais surtout réfléchir à la position de la gare nouvelle TGV sur l'axe existant Dijon-Nancy parmi les trois sites potentiels ainsi que les projets de développement et d'aménagement susceptibles d'être envisagés à proximité de celle-ci. Sur la base d'analyses thématiques, les trois bureaux d'études retenus (AREP, Dubus-Richez et Thales) ont conclu que la meilleure localisation possible pour l'accueil d'une nouvelle gare urbaine sur la ligne Dijon-Nancy était le site de Porte-Neuve. Largement associés, les membres du groupe de travail « gare » ont reconnu de façon unanime la qualité des projets et principes d'aménagement présentés par les équipes ; la proposition AREP notamment illustrant bien les capacités du site Porte-Neuve à accueillir « une véritable gare du transport public » capable de s'intégrer en douceur dans le quartier et la ville. La force de ce projet réside avant tout dans sa réponse urbaine qui laisse suffisamment de souplesse à la réalisation d'une gare dans 20 ans. ■

2006 Le budget de la croissance

Le Grand Dijon est aujourd'hui en Bourgogne la seule agglomération, avec celle de Sens, à croître encore. Dijon intra muros a ainsi passé la barre symbolique des 150 000 habitants. Le Grand Dijon a lancé, pour faire face à une croissance encourageante, signe d'un dynamisme retrouvé, un ambitieux programme de construction : 1600 logements nouveaux par an sortiront de terre. Pour accompagner - voire susciter le développement économique - 7,9 millions d'euros seront attribués en 2006 aux zones d'activités communautaires, dont la création de 4 nouvelles zones, l'achèvement de l'opération excellence 2000 et des réhabilitations de voiries. Mais bien d'autres priorités, présentées au fil de ce dossier spécial budget 2006, guident l'action du Grand Dijon, notamment en termes d'optimisation des déplacements, de préservation de l'environnement, de soutien au développement de la culture, du sport et de l'enseignement supérieur ou encore en matière d'attractivité du territoire à l'échelle internationale.

Budget : mode d'emploi

Le budget de la Communauté d'agglomération du Grand Dijon se compose d'un budget principal de 182 millions d'euros et de ses budgets annexes (transports urbains, décharge et traitement des déchets d'activités de soins, groupe turbo-alternateur, crématorium, zone d'activités de Bretenières). Total : 236,4 millions d'euros.

Près de 30 % de ce total est reversé directement aux communes membres par le biais de deux dotations : la dotation de solidarité communautaire et l'attribution de compensation de la taxe professionnelle. En outre, le Grand Dijon s'est engagé dans le soutien financier d'équipements qui dépassent manifestement l'intérêt communal par le biais de ce que l'on appelle des « fonds de concours ».

www.grand-dijon.fr
Retrouvez en téléchargement (rubrique « institution ») l'intégralité de la présentation du Budget Primitif 2006, telle que votée par les élus du Conseil de Communauté le 22 décembre 2005.

Pour le reste, dans ses grandes masses, 19,9% de ce budget (soit 47 millions d'euros) échoit aux transports urbains ; 14,5% à la collecte et au traitement des ordures ménagères ; 9,2% à l'action économique ; 6,5% à l'aménagement urbain et à l'environnement ; 3,2% à l'enseignement, à la culture et aux sports ; 3,19% à la lutte contre l'incendie. Pour réaliser ses investissements et financer le fonctionnement des services publics à l'échelle de 250 000 habitants, le Grand Dijon dispose de plusieurs sources de revenus, dont la taxe professionnelle qui représente près d'un tiers de ses ressources (73,4 millions). Les autres sources de revenus sont les dotations et compensations de l'État (38,6 millions) et l'emprunt (32 millions).

Des investissements record pour le Grand Dijon

En hausse de près de 13 %, le budget primitif de la Communauté d'agglomération, soit 236 millions d'euros, rattrape celui de la Ville de Dijon.

Quarante-quatre millions d'euros en 2005, 54 millions en 2006 : les investissements du Grand Dijon battent tous les records. Total : le budget primitif de l'agglomération augmente de 13 % pour s'établir à 236,4 millions d'euros. « Aujourd'hui, le budget du Grand Dijon est quasiment égal à celui de la Ville », commente François Rebsamen, le président de la Communauté d'agglomération. Son augmentation se traduit par une hausse, légère, de la taxe professionnelle (elle passe de 15,58 % à 15,95 %) tandis que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la TEOM, se maintient (+ 0,29 % seulement).

« Six priorités guident l'action du Grand Dijon, indique encore François Rebsamen : améliorer la qualité de l'habitat, favoriser l'essor économique, optimiser les déplacements, préserver l'environnement, soutenir le développement de la culture, du sport et de l'enseignement supérieur, et accroître l'attractivité du territoire à l'échelle internationale. » Près de 8 millions d'euros sont par exemple programmés pour activer les ressorts de l'essor économique – dont 5,2 pour la création de nouvelles zones d'activités (Parc Valmy, Mazen-Sully, Extension CapNord et, derrière Ikéa, Parc d'activités CapNord) – et 2,8 millions pour les travaux de l'aéroport. Sans parler du TGV. Ce n'est donc pas un hasard si le magazine « L'Entreprise », en novembre dernier, attribuait à Dijon, pour la deuxième année consécutive, la première place des villes où il fait bon entreprendre. « Alors même, précisait ce mensuel national de référence, que nous avons changé les critères de classement ». L'avenir n'est pourtant pas sans nuages. La réforme de la taxe professionnelle (TP), voulue par le gouvernement, va ramener le plafonnement des cotisations pour les entreprises de 4,5 à 3,5 % de leur valeur ajoutée. Par ailleurs, les augmentations du taux de TP au-delà de 2004 ne s'appliqueront que sur la moitié des bases. « Dès 2007, s'inquiète François Rebsamen, avec cette réforme, nous serons amputés de quelques millions. Pour couper ainsi les ailes aux collectivités, qui sont le dernier feu de la croissance, le gouvernement se montre irresponsable. » Comment le "manque à gagner" sera-t-il financé ? Pour l'heure, nul ne le sait. ■

2006 année du logement

La Communauté d'agglomération renforce son action pour améliorer l'offre et la qualité de l'habitat. « 2006 sera l'année du logement », tel que l'a affirmé François Rebsamen.

Le Grand Dijon est aujourd'hui en Bourgogne la seule agglomération, avec Sens, à croître encore. Dijon intra muros a ainsi passé la barre symbolique des 150 000 habitants : 151 200 selon les données du recensement rénové, publiées par l'Insee en janvier. Une preuve que la relance des programmes de construction s'avérait nécessaire. D'autant que, selon l'Insee, les candidats à l'acquisition sont contraints à s'éloigner. Les villages à 25 kilomètres de l'agglomération sont ceux qui connaissent actuellement un pic de croissance.

Le Grand Dijon s'est engagé, dans le programme d'actions du PLH (Programme Local de l'Habitat), à construire 16 000 logements à l'horizon de 10 ans, dont plus du quart réservé au locatif public à loyer modéré. « Le Grand Dijon entend répondre aux besoins des familles pour permettre à tous ceux qui le souhaitent d'habiter dans l'agglomération », indique François Rebsamen. En 2006, il consacrera ainsi 1,2 million d'euros à ces opérations de construction dont l'un des objectifs est d'aider les foyers les plus modestes. « Depuis 2002, plus de 4 millions d'euros de subventions ont été consacrés à 600 nouveaux logements à loyer modéré qui, sans le soutien des collectivités locales, n'auraient pu être réalisés », précise encore le président du Grand Dijon. Sur l'agglomération, les trois quarts des familles ont en effet des niveaux de revenus mensuels (inférieurs à 2200 euros avant abattements) permettant l'accès au logement à loyer modéré. Or, sur les 7500 dossiers examinés chaque année, seuls 2000 débouchent sur une attribution. La situation est tendue pour les ménages : si les loyers pratiqués par les bailleurs sociaux absorbent 10 % du budget des ménages à bas revenus, ils en absorbent 25 % dans le locatif privé.

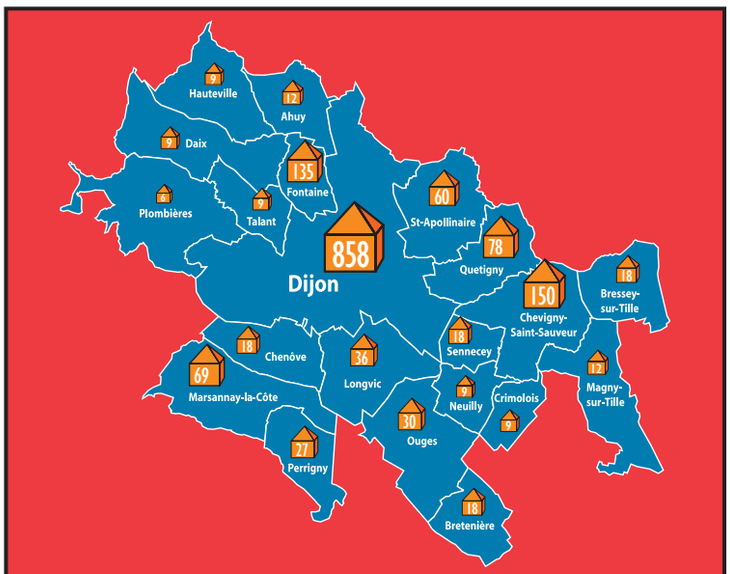

Chaque commune du Grand Dijon s'est engagée sur des objectifs de production de logements à loyer modéré pour la période 2006-2008

Aides à la pierre : un choix politique volontaire

En 2006, c'est la nouveauté, le Grand Dijon a donc pris en charge la gestion de l'attribution des aides publiques à la pierre. Autrement dit, il dispose désormais d'une réelle capacité d'intervention et peut organiser la construction, l'acquisition, la réhabilitation des logements à loyer modéré en lieu et place de l'État. L'objectif, à l'échelle de l'agglomération, est la production de 1590 logements à loyer modéré en 3 ans.

Le Grand Dijon s'est également engagé en faveur du logement privé ancien pour remettre sur le marché 300 logements privés vacants, combattre l'habitat indigne et renforcer l'offre à loyer maîtrisé.

Par ailleurs, la mise en oeuvre de la convention Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine), signée le 12 mai 2005, se poursuit, avec, pour le Grand Dijon, un investissement qui se monte en 2006 à 1,5 million d'euros. Ce programme ambitieux vise à réaménager les quartiers du Mail à Chenôve, des Grésilles à Dijon, du centre-ville à Quetigny, du Bief du Moulin à Longvic et du Belvédère à Talant (un projet est en cours d'instruction pour Fontaine d'Ouche). « Partenaires locaux et habitants, tous sont mobilisés pour la réussite de ce projet de plus de 180 millions d'euros qui, à l'horizon 2009, changera le visage de nos quartiers en plaçant l'humain au cœur de l'urbain », s'est réjouit François Rebsamen. Avec 105 millions d'euros, c'est aux Grésilles que la convention de renouvellement urbain prévoit les plus lourds investissements. La restructuration de l'habitat repose sur une diversification de l'offre conjuguant locatif public, locatif privé et accession à la propriété, en petits immeubles et individuels groupés. Élément important du projet : 400 emplois vont s'installer sur la ZAC Champollion avec, entre autres, l'arrivée des services de la DDASS et de l'Agence régionale de l'hospitalisation ; 2000 mètres carrés en pied d'immeuble seront réservés aux commerces et les équipements publics vont être renforcés. L'aire des gens du voyage, enfin, va elle aussi connaître une nouvelle vie. Créée en 1973, elle relève de la compétence du Grand Dijon depuis le 1er janvier 2004. Cinquante places seront réhabilitées cette année et équipées avec individualisation des prestations (eau, électricité, sanitaires…). ■

Le Grand Dijon « booste » son économie

En investissant fortement sur les zones d'activité communautaires, le Grand Dijon prépare le terrain pour les entreprises qui, demain, après Ikéa et après la SNCF, choisiront de s'y implanter. Aujourd'hui, la capitale bourguignonne affiche des ambitions internationales.

Inauguré en août 2005, Ikea (plus de 200 emplois créés) « booste » bel et bien l'agglomération dijonnaise avec une fréquentation record : plus de 75 000 visiteurs étaient venus lors de la première semaine. « D'ici à juin 2007, commente François Rebsamen, le Grand Dijon aura aménagé plus de 40 hectares pour les entreprises et pour le développement économique ». Au budget 2006, 5,2 millions d'euros sont en effet affectés à l'extension de la zone CapNord et à la création des Parcs d'activités CapNord, Mazen-Sully et de Valmy. Au total, en 2006, 7,9 millions d'euros sont consacrés aux zones d'activités communautaires avec, en outre, l'achèvement de l'opération Excellence 2000. 1,5 million d'euros est également investi dans le centre de maintenance pour les TER que la SNCF a choisi d'implanter à Perrigny-lès-Dijon. Les travaux ont débuté en décembre de l'année dernière pour une mise en service dans quelques mois. À la clef : une vingtaine d'emplois.

Ces investissements, qui illustrent le dynamisme économique du Grand Dijon, ont été récompensés par le magazine L'Entreprise qui place Dijon sur la première marche de son podium des villes où il fait bon entreprendre.

Se positionner dans la compétition internationale

La publicité qui lui est ainsi faite tombe à point. Le Grand Dijon s'est engagé fin 2005, aux côtés de l'État notamment, dans Bourgogne Développement (qui sera désormais l'interlocuteur unique de l'Agence Française pour les Investissements Internationaux et des investisseurs en région) et apporte dès 2006 un soutien financier. Le but : tenir bonne place dans le paysage français et faciliter le travail des investisseurs potentiels, notamment à l'heure de la labellisation par l'Etat du Réseau Métropolitain Rhin-Rhône : soit une europole de plus d'un million d'habitants qui associe les agglomérations de Bâle, Belfort, Besançon, Montbéliard et Mulhouse, mais aussi Chalon-sur-Saône et la Communauté urbaine du Creusot-Montceau. Car, on l'oublie souvent, mais avec 17 % du nombre total des implantations internationales enregistrées pour l'Europe, la France reste une terre d'accueil – au deuxième rang des pays européens (données 2004) derrière le Royaume-Uni.

Le Grand Dijon, précisément, soutient les secteurs d'activité dans lesquels il fait bonne figure dans la compétition internationale. Il renouvelle ses financements au pôle de compétitivité Vitagora et a participé, à hauteur de 43 600 euros, à l'organisation du premier congrès international santé et nutrition qui s'est tenu avec succès du 2 au 4 mars. Un événement qui a pu réunir les meilleurs experts internationaux et qui assure un rayonnement à la plateforme « Recherche et Développement » de la filière (qu'elle soit publique ou privée). Le Grand Dijon apporte par ailleurs 40 000 euros au Centre hospitalier régional et universitaire (Chru) de Dijon pour la mise en place de la plateforme protéomique de l'IFR 100 (c'est l'unité de recherche sur le cancer à Dijon). Un investissement qui entre dans l'ambitieux projet de canceropôle du Grand-Est.

Dans ce contexte, alors que le Grand Dijon mise plus que jamais sur son développement économique, l'ouverture de lignes régulières sur l'aéroport de Dijon-Longvic, après travaux, pourrait être un atout supplémentaire. Une enveloppe prévisionnelle de 2,8 millions d'euros est mise en provision. Le débat, qui tranchera la question, va s'installer dans les semaines qui viennent. ■

Les déplacements, un placement pour l'avenir

Si les transports en commun représentent un poste budgétaire important, le Grand Dijon entend agir sur tous les modes de déplacement alternatifs à la voiture et faire de l'intermodalité une réalité dans le quotidien de ceux qui vivent et travaillent dans l'agglomération.

Au sein d'un paysage urbain, la politique des déplacements mérite beaucoup d'attention. Comment garantir une mobilité plus fluide ? Comment maîtriser la congestion générée par les voitures, chaque année plus nombreuses à pénétrer dans l'agglomération, et préserver la qualité de vie en ville ? Comment encourager l'intermodalité (voiture ou train + bus lors d'un même trajet) ? Le Grand Dijon met en place cette année de nouvelles réponses, notamment dans un contexte de réactivation du projet Lino (Liaison nord-ouest).

La Lino... Enfin !

Au service de cet axe nécessaire, 3,5 millions d'euros ont été inscrits au budget 2006 du Grand Dijon. Les travaux ont démarré sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat, pour une mise en service qui reste possible en 2x1 voie en 2012 en une seule phase. Nul doute que la Lino permettra de libérer le cœur de communes qui, comme Talant ou Fontaine-lès-Dijon, subissent un important trafic parasite et améliorera la desserte entre les villes du nord-ouest et le reste de l'agglomération dijonnaise.

Autre grand projet structurant : la branche Est de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Rhin-Rhône, qui permettra l'arrivée des TGV sur la gare actuelle en 2011 et placera notamment Besançon à seulement 20 minutes de Dijon ! Près de 8,5 millions d'euros ont déjà été inscrits au budget de la Communauté pour cette seule année 2006. Quant au lieu d'implantation de la future (et donc deuxième) gare - au fil de la branche Ouest de la LGV qui traversera l'agglomération sur 46 km à l'horizon 2025 ! - c'est, au vu d'utiles études (lire pages 16 et 17), le site de Porte Neuve qui semble faire aujourd'hui l'unanimité.

Deux parc-relais

Par ailleurs, le Grand Dijon poursuit le réseau de pistes cyclables (un million d'euros cette année), apporte toujours un soutien à la promotion du covoiturage et va ouvrir un nouveau parc-relais à la Toison d'Or, puis un second à Mirande (200 000 euros). Il s'agit de créer là un parking de stationnement en entrée de ville et à proximité des lignes de transport collectif pour tous ceux qui viennent dans l'agglomération en voiture, que ce soit pour leurs besoins professionnels ou occasionnels. A également été voté le renouvellement de bus avec l'achat de quatre modèles standards et de six articulés, tous équipés d'une palette d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite et d'un espace pour fauteuil roulant. L'investissement (4,4 millions d'euros) permet en outre d'appuyer la politique d'acquisition de bus au GNV (Gaz Naturel pour Véhicules), plus « propres » et moins bruyants. Enfin, le Grand Dijon investit 1,3 million d'euros (sur un total de 4 millions) dans un système électronique d'information des voyageurs en temps réel. Le même effort de modernisation s'adresse d'ailleurs aussi aux artisans-taxis, qui assurent notamment à la demande, pour le compte de Divia, le transport des personnes à mobilité réduite : le Grand Dijon finance en effet la moitié de l'achat d'un système de localisation des taxis par satellite (coût total : 115 000 euros), investissement destiné à répartir de façon plus efficace les courses entre les taxis et à réduire le temps d'attente pour les clients. ■

Développement rime avec Environnement

Le Grand Dijon multiplie les initiatives propres à préserver la qualité de vie dans l'agglomération. Et les investissements les plus lourds ne sont pas forcément les plus voyants. Cette année, la Communauté d'agglomération a inscrit à son budget 5 millions d'euros pour la création d'un centre de tri des déchets, 700 000 € pour l'acquisition de bennes au GNV (Gaz Naturel pour Véhicules) et encore 865 000 € pour la première phase de construction du centre de traitement des déchets d'activités de soins. Sans oublier le groupe turboalternateur en cours de montage à l'usine d'incinération: il va permettre de produire de l'électricité pour l'équivalent d'une ville de 25 000 habitants, à partir de la chaleur dégagée par la combustion des ordures ménagères. Son coût : 7 millions d'€.

Ces investissements s'accompagnent d'un gros travail de sensibilisation et d'éducation qui a débuté notamment auprès des enfants et qui se développera avec l'ouverture de la Maison de l'environnement, de l'architecture, du paysage et du cadre de vie.

Le Grand Dijon cultive l'esprit sportif

Alors que la piscine olympique et le stade d'athlétisme sont dans les « starting-blocks », le Grand Dijon est devenu, pour la première fois en 2006, un partenaire financier des deux clubs professionnels de l'agglomération : la JDA et le DFCO.

Le terrain vient d'être acquis : 3 hectares sont donc réservés à la piscine olympique qui sera inaugurée en 2009, en face du Creps de Mirande à Dijon, le long de la rue de Sully juste avant d'entrer dans Quetigny. Le concours d'architectes est déjà lancé, pour un choix du projet en octobre 2006 et l'ouverture du chantier en septembre 2007. Grâce à ses 3 bassins couverts (dont un de 50 mètres à 10 couloirs), la piscine olympique - dont le coût est estimé à 20 millions d'euros - va permettre de couvrir la moitié des besoins recensés par les études : soit 1500 m² nouveaux de surface d'eau au service des clubs, des scolaires et du grand public.

D'autres investissements sont nécessaires. Dès cette année, le Grand Dijon intervient, à hauteur de 20% (soit 334 000 euros), dans le financement d'un bassin extérieur à la piscine de Chenôve par le biais des « fonds de concours ». A noter d'ailleurs que cette politique d'intervention du Grand Dijon a déjà permis de financer, en 2005, une part des équipements sportifs des communes membres : le skate parc de Talant, le gymnase du quartier Junot à Dijon et l'extension du Cosec à Saint-Apollinaire.

Autre équipement de taille : le stade d'athlétisme, implanté au cœur des nombreux équipements sportifs de l'Université. L'enveloppe budgétaire inscrite est de 2,6 millions d'euros et va permettre de réaliser fin 2006 un stade clos, éclairé, doté d'une piste de 400 m à 8 couloirs (en lien avec l'actuelle piste de 250 m qui sera rénovée dans le même élan). L'aire centrale sera dédiée aux disciplines de sauts (hauteur, longueur et perche) et de lancers (javelot, poids, disque, marteau). Tous les locaux nécessaires à la vie des clubs et à l'accueil des compétiteurs et du public sont prévus : vestiaires, chambre de chronomètrage, tribune couverte, club house...

Mais la grande nouveauté cette année, c'est le partenariat avec le sport professionnel. L'équipe de basket, la JDA, reçoit du Grand Dijon 693 000 euros et le club de foot (le DFCO) 350 000 euros. Et, avec l'organisation de deux grands manifestations sportives soutenues financièrement par le Grand Dijon, 2006 s'affirme plus que jamais année sportive. Mi-février, Dijon a en effet accueilli les basketteurs de la « Semaine des As ». Et en juin, la capitale des Ducs hébergera les jeux UNSS. La cérémonie d'ouverture se déroulera précisément le 18 juin, au Zénith, et les 5000 participants seront logés durant une semaine dans le Village des Jeunes installé au parc récréatif de la Toison d'Or. ■

Le Grand Dijon dans l'ère contemporaine

Autres leviers de l'attractivité du territoire, l'enseignement et la culture font également partie des champs d'intervention financière du Grand Dijon, qui s'inscrit dans une compétition là encore internationale. Outre le million et demi investi en 2006 dans le projet d'aménagement de l'esplanade Erasme, pierre angulaire du futur grand campus pour une université unie et unifiée (lire notre dossier pages 4 à 11), le Grand Dijon apporte son soutien aux établissements d'enseignement supérieur à hauteur de 600 000 euros.

Mais surtout, et c'est un ambitieux projet pour l'agglomération, le pôle d'art contemporain va se mettre en chantier cette année. Ce pôle comportera deux antennes. La première, le siège du Consortium, baptisé l'Usine, va être fermée en avril pour rénovation (réouverture prévue en septembre 2007). La deuxième est à l'étude : elle pourrait rassembler, sur un site commun qui reste à déterminer, l'École nationale supérieure d'art, le Fonds régional d'art contemporain et la future médiathèque. Le centre d'art le Consortium, rue de Longvic, va au bas mot doubler sa surface pour atteindre les 4000 m². « Cette opération dotera l'agglomération d'un équipement de haut niveau international en matière d'art contemporain », se réjouissait François Rebsamen lors du dernier conseil d'agglomération. Il vient matérialiser, souligne de son côté Xavier Douroux, le directeur du Consortium, « ce pôle d'excellence que constitue Dijon pour l'art contemporain, avec un centre d'art de renommée internationale, avec une des seules écoles nationales d'art basées en province, avec une dizaine d'artistes de niveau international ». Le coût de l'opération (4,573 millions d'euros) est pris en charge par le Grand Dijon à hauteur de 757 000 euros.

Joseph Battault

concilier l'économique et le social

Pour le leader régional de la CFDT, le syndicalisme doit continuer à s'adapter encore à un monde en mutation. L'attractivité de l'agglomération dijonnaise passera aussi, selon lui, par la défense des conditions de travail de ses habitants.

Joseph Battault n'a jamais envisagé de suivre la voie de ses parents, viticulteurs à Auxey-Duresses. À 15 ans, il se sent plutôt attiré par les métiers du bâtiment. Apprenti dans une entreprise beaunoise (« à 55 heures par semaine, ce qui explique sûrement en partie mon combat autour du temps de travail »), il suit en même temps les cours par correspondance de la Chambre de métiers, pour décrocher son CAP d'électricien. Après cinq années dans le bâtiment, Joseph Battault change de voie et entre à l'usine dijonnaise d'Essilor, fabricant de verres de lunettes. « C'était l'époque bénie où l'on pouvait se permettre de choisir son patron »… Entré à la maintenance, il passe au bureau d'études, et s'engage de plus en plus fortement dans le militantisme syndical. « J'ai adhéré à la CFDT en 1971, se souvient l'actuel leader régional du syndicat. Bien accueilli, j'avais rapidement jugé que la vision de la société et de l'économie défendue par la CFDT me convenait bien ». En 1975, un an après son arrivée chez Essilor, le voilà délégué syndical, créant par la même occasion une section CFDT dans l'entreprise. « Autour des questions de salaires et de conditions de travail », précise-t-il.

« Le syndicalisme doit s'adapter à la mondialisation »

Les combats menés à Essilor Dijon résument bien la philosophie de ce petit bonhomme souriant qui sait se montrer revendicatif mais ouvert au dialogue. « Le groupe souhaitait développer des produits à Dijon, ce qui impliquait un fonctionnement du site 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Nous étions prêts à recevoir ce surcroît d'activité, mais nous voulions préserver les conditions de travail des salariés. Nous avons négocié les 30 heures par semaine, pour compenser ». Le développement économique, oui, à condition de ne pas négliger le social : tel pourrait être le credo de Joseph Battault, qui a poursuivi son chemin dans la voie syndicale en devenant secrétaire du syndicat métallurgie de la CFDT, puis délégué syndical central d'Essilor (il siègeait à ce titre au comité central d'entreprise) et secrétaire général de l'union régionale CFDT, qui compte 18 000 adhérents en Bourgogne dont 7200 en Côte-d'Or. « La CFDT puise sa force dans ces 18 000 actifs, qui font changer les choses chaque jour dans leur entreprise et nous aident à peser sur les choix des décideurs politiques et patronaux », souligne Joseph Battault, reconduit dans ses fonctions en 2004 (jusqu'en 2008). Marié et père de trois enfants, cet habitant de Chevigny-Saint-Sauveur apprécie « le dynamisme économique de l'agglomération dijonnaise ». Mais celui-ci ne saurait faire oublier la nécessité de préserver des conditions de travail de qualité, qui constituent également un facteur d'attractivité. « C'est pour cela notamment que nous plaidons pour la création d'une agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail, organisme paritaire comme en sont dotées toutes les autres régions françaises ». Autre initiative à laquelle la CFDT a volontiers adhéré : la signature d'un accord avec la CCI, les collectivités locales et les organisations patronales, limitant l'ouverture dominicale des commerces à deux dimanches de décembre pour 2006. Et puis ce développement économique, qui conforte le rôle de « moteur et d'animateur » de Dijon, ne saurait être mené au détriment des autres territoires : « Imaginons des solutions pour que le développement de l'agglomération rayonne sur les territoires environnants » – c'est l'un des terrains de réflexion privilégiés de Joseph Battault, qui siège depuis 2001 au Conseil économique et social régional (CESR).

Joseph Battault prépare le congrès national de la CFDT, qui se tiendra à Grenoble, en juin, sur le thème « Engagés dans une société en mutation ». « Le syndicalisme doit s'adapter aux réalités économiques actuelles, à la mondialisation, à l'évolution des besoins…, résume-t-il. Exemple : « Les formes d'action traditionnelles, comme la grève, ne sont pas toujours adaptées. Il faut en chercher de nouvelles, même si la grande manifestation de rue restera un moyen d'action ». On continuera donc de voir Joseph Battault dans les cortèges rue de la Liberté. ■

Lignes de vie

1951 Naissance à Beaune (le 21 juillet).
1966 Apprenti du bâtiment.
1971 Adhère à la CFDT.
1974 Entre chez Essilor à Dijon.
2000 Devient secrétaire général de l'union régionale CFDT.
2001 Siège au Conseil économique et social régional (CESR).

Marsannay-la-Côte

Animation, Création, Multimédia

Tous les mercredis de 14h à 16h30, les enfants viennent s'initier à la création graphique et au montage vidéo. La découverte de sites insolites, artistiques, musicaux ainsi que des courts-métrages sont proposés tout au long de l'année.

Tout d'abord, les enfants ont travaillé sur le thème du portrait et ont créé des photomontages en s'inspirant de scènes cultes du cinéma. Puis ils ont manifesté l'envie de participer à des projets vidéo, ce qui a conduit à la réalisation de formats courts : clips musicaux, plagiats de films, fausses pubs.

Outre la mise en place de nombreuses autres animations telles la retouche photo, l'atelier musical, la conception de sites internet et de jeux en réseau, l'espace multimédia peut s'adapter afin de répondre aux demandes spécifiques des usagers, sans oublier tous les autres services proposés : découverte du Web, recherche documentaire, courrier électronique, consultation de cédérom…

Les grands débutants sont tout particulièrement accompagnés dans les découvertes de l'environnement informatique et de l'Internet.

Seule condition pour accéder à l'ensemble des activités : être adhérent à la bibliothèque, inscription qui permet également d'emprunter des cédéroms adultes et enfants.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez nous joindre par téléphone au 03 80-59 64 72 ou par courriel à l'adresse : espace-multimedia@mairie-marsannaylacote.fr

Longvic

Si on chantait ?

C'est l'invitation, voire le défi, qu'ont lancé aux Longviciens deux artistes en résidence : Hélène Cœur et Sabine Livet.

La première est chanteuse, la seconde photographe, et toutes deux ont décidé de plonger dans la culture musicale populaire de Longvic. Il faut dire qu'ici, tout le monde chante : en solo, en chorale, entre amis, en famille … et il eut été dommage de ne pas valoriser ce patrimoine. Soutenu par le Conseil Général de Côte-d'Or dans le cadre de son plan « Voix », avec le soutien de l'association Itinéraires Singuliers et celui de la Ville de Longvic, ce projet cherche à explorer diverses formes de circulation de la parole et à valoriser la pluriculturalité des Longviciens.

Concrètement, magnétophone et appareil photo à la main, Hélène et Sabine partent à la rencontre des familles et des divers acteurs de la vie culturelle, sociale et sportive de la commune. A la clef, une collection d'instantanés musicaux, dont le montage constituera le fond sonore d'une exposition photographique qui se déroulera d'ici cet été. Une « cartographie de Longvic » d'un nouveau genre, sans doute moins précise que d'autres, mais certainement tout aussi riche en enseignements sur l'identité et la diversité de ses habitants …

et aussi…

Dijon

"De Jouvence en Suzon" : un "au revoir" au village dans la ville

Quelques années après la parution de son livre « la jeunesse égarée », Jean-Louis Nageotte relate dans son nouvel ouvrage la vie du quartier de son enfance à Dijon : le quartier de Jouvence. Il nous promène de l'exode de 1940 à la libération sans occulter l'occupation jusqu'au début des années 1950. Tour à tour caustique, sérieux, grave, ironique, moqueur, malicieux, l'auteur nous permet de revivre et de retrouver un univers perdu. Le texte est émaillé de locutions et de mots régionaux et locaux qui ont tous pratiquement disparu du langage populaire courant. En librairie au prix de 18 €.

Bressey-sur-Tille

Le « Clos de la Tour » : un nouveau lotissement

Ce projet, qui verra le jour au cours du premier semestre 2006, respecte les engagements de mixité sociale pris par le conseil municipal en décembre 2004 dans le cadre du Plan Local de l'Habitat.

Composé de 17 logements en accession à la propriété, comprenant chacun 4 chambres et 2 salles de bain, ainsi que de 4 logements locatifs construits par le Foyer Dijonnais, le développement du lotissement « Le Clos de la Tour » s'accompagnera par ailleurs d'une réorganisation des abords du site et, notamment, la création de nouveaux espaces piétonniers et de verdure.

Il s'agit là du premier projet communal. Lorsque le Plan Local d'Urbanisme sera achevé fin 2006, le développement se poursuivra avec la construction de 100 logements dont 20 locatifs fixant ainsi un objectif à 1000 habitants.

Cette politique du logement permettra, d'une part, de répondre à un besoin important dans l'agglomération, et, d'autre part, de renforcer les services publics existants, voire d'en créer de nouveaux pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des Bresseyliens.

Avec ces importants projets, que le maire qualifie à la fois d'audacieux et prudents, Bressey-sur-Tille se tourne résolument vers un avenir maîtrisé de son développement.

Ahuy

Le Plan Local d'Urbanisme : une procédure longue mais nécessaire

La révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) : un projet qui prend forme peu à peu.

La procédure est longue en raison des incontournables formalités de chacune de ses phases, mais elle est aussi indispensable puisqu'il s'agit de la première réflexion d'ensemble portant sur la totalité du territoire communal depuis l'élaboration initiale du Plan d'Occupation des Sols (POS), il y a près de 25 ans…

La constitution du Plan d'Aménagement et de Dévelop-pement Durable (PADD), qui représente la part essentielle de tout PLU, touche à sa fin. Un grand merci aux Acqueduciennes et aux Acqueduciens qui ont d'ores et déjà retourné les questionnaires diffusés à cet effet. La phase de concertation va donc se poursuivre par une exposition et une réunion publiques articulées autour des options du PADD et de sa traduction réglementaire. Après l'analyse des questions, la mise en forme et la rédaction du dossier, le Conseil municipal délibèrera sur le bilan de la concertation.

Enfin l'enquête publique permettra ensuite à chacun de prendre connaissance du projet et de consigner ses remarques. Un commissaire enquêteur répondra aux questions du public et émettra un avis.

Débutée fin 2002, la révision générale du Plan Local d'Urbanisme devrait arriver à son terme fin 2006.

Crimolois

Ainés : loisirs et convivialité avec le Ccas

Les habitants de Crimolois âgés de 65 ans et plus bénéficient gratuitement des manifestations organisées par le Centre Communal d'Action Sociale.

Traditionnellement, tous les mardis de chaque mois, le CCAS organise une rencontre amicale au cours de laquelle jeux de cartes, goûter et échanges de propos sont de mise. En mars de l'année dernière, ces Aînés ont pu participer à un loto et pour les plus chanceux d'entre eux repartir avec un petit lot. Heureusement la tarte offerte au goûter et fort appréciée fit oublier aux perdants leur petite déception ! Au mois de mai nos Anciens se sont retrouvés en Franche-Comté pour leur voyage annuel. Au programme : découverte de la ville de Morteau et de son musée de l'horlogerie, visite de l'abbaye de Montbenoît puis de la République du Saugeais et enfin dégustation de produits du terroir au Tuyé du Papy Gaby. Comme tous les ans nos Aînés se sont réunis avec leurs voisins et amis de la commune de Neuilly-lès-Dijon pour partager le repas de Noël. Un grand moment de convivialité où bonne humeur et gaieté ont régné tout au long de la journée. Les absents n'ont pas été oubliés pour autant puisqu'ils se sont vus remettre par le Maire et Président du CCAS un bon cadeau lors d'un pot amical servi à tous, par les membres du bureau du Centre Communal d'Action Sociale, la semaine suivante.

Plombières-les-Dijon

Améliorer l'accueil des plus petits

Avec près de quarante naissances par an et l'arrivée de nouveaux habitants occasionnée notamment par les constructions récentes du Port du canal, Plombières gagne en vitalité et en jeunesse. Aussi, l'accueil des tout-petits et plus largement des jeunes enfants demande toujours plus de solutions et de possibilités de choix.

Outre l'opportunité offerte par le restaurant et la garderie scolaire, les parents ont recours également aux services d'assistantes maternelles, notamment pour accueillir les plus petits. Dans cet esprit, afin d'offrir un appui supplémentaire à l'éducation parentale et aux professionnels de l'accueil à domicile, la municipalité vient de créer un Relais Petite Enfance.

Appelé également Relais Assistantes Maternelles, il vise à soutenir conjointement parents et assistantes maternelles agréées et contribue à améliorer la qualité de l'accueil à domicile. S'il est bien sûr un lieu d'information sur les démarches à entreprendre, les contrats de travail ou encore les dimensions administratives, il est surtout un espace d'accueil, de dialogue et d'animation pour les enfants et leurs « Ass Mat ». En partenariat avec le service de Protection Maternelle Infantile du Conseil Général et de la Caisse d'Allocations Familiales, il a permis à la municipalité de recruter une diplômée de la petite enfance qui assure notamment diverses animations.

Le RAM dispose d'un bureau au 1er étage des locaux de la Mairie et d'une salle municipale équipée, notamment pour ses activités d'éveil.

Horaires de permanence et calendrier d'activités sont disponibles en mairie.

Pour tout renseignement : Relais Petite Enfance, Place de la Mairie- 21370 Plombières Tél . 03 80 43 52 36 ou 06 18 13 63 00.

Daix

Daix tourne la page...

Au vu des discordes répétées au sein du Conseil municipal de Daix et de la situation de blocage que cela avait engendré, la Préfecture a pris la décision, il y a quelques mois, de dissoudre l'assemblée et d'organiser des élections anticipées.

Face à la liste du maire sortant, Guy Dincher, et à celle de son 1er adjoint, Jean-Luc Bressand, « La 3e Liste », comme s'est plu à la surnommer la presse, emmenée par deux des membres de l'opposition du conseil dissous, a été élue, dans son entier, au second tour, le 27 novembre dernier. Les conseillers fraîchement élus, unis autour du nouveau maire, Paul Lechapt, épaulé par son 1er adjoint, Dominique Bégin-Claudet, ne souhaitent qu'une chose : ramener la sérénité et la convivialité au sein de la commune, après des mois de polémiques.

Au programme : la LINO (opposition à une « liaison autoroutière », mais pour la réalisation d'une « liaison intercommunale » nécessaire et bénéfique à toute l'agglomération), la sécurité au sein de la commune, un axe jeunesse (étude de création d'une crèche, pérennité de l'école, valorisation de la jeunesse…), une politique d'urbanisme - et par conséquent de logements - maîtrisée et cohérente (préservation de l'environnement et du patrimoine), le développement commercial et artisanal, l'information et la communication pour plus de proximité et de transparence…

Un programme ambitieux, d'autant plus que la nouvelle équipe ne dispose que de 28 mois avant les prochaines échéances électorales pour relever le défi.

Notre photo : le nouveau maire et ses quatre adjoints (1er plan de gauche à droite : Paul Lechapt et Dominique Bégin-Claudet – 2e plan de gauche à droite : Michel Violot, Pascal Chenin, René Vuillemin).

Chenôve — Un grand centre nautique accessible à tous

Ayant vocation à devenir un grand équipement d'agglomération, la piscine de Chenôve sera agrandie en 2007 et aménagée pour un accès adapté aux personnes handicapées.

Les grands travaux de l'été 2004 avaient déjà considérablement amélioré les capacités du centre nautique : réfection de la couverture et des menuiseries, isolation phonique, mise aux normes du traitement de l'eau, mise en conformité de l'éclairage, restructuration des vestiaires… L'équipement de la rue Ernest Renan a déjà fait peau neuve pour le plus grand confort des clubs sportifs et des usagers. En 2005, le centre a ouvert ses portes à près de 170 000 personnes : une affluence importante qui confère à cette infrastructure implantée depuis 1976 au cœur du grand ensemble, une incontestable dimension d'agglomération.

Les travaux qui démarreront courant 2006 permettront au centre nautique d'accueillir facilement plus de 200 000 personnes à l'année.

Ainsi, l'espace solarium extérieur, sera utilisé pour une extension du site avec la création d'un deuxième bassin de 25 mètres. Une modification à la mesure du taux de fréquentation, qui saura satisfaire grand public comme compétiteurs. *« Un troisième bassin séparé utilisé pour la récupération ou le training, c'est un atout de taille pour l'aspect compétition,* assure Daniel Planche, président de Chenôve Natation. *Cette extension ne peut qu'accentuer l'image attractive qu'a Chenôve pour le haut niveau… ».*

Cet équipement polyvalent répondra aux besoins de tous les usagers, y compris des personnes handicapées. Des accès adaptés seront réalisés dans la zone sauna, dans les vestiaires et les douches. Le montant de 2 millions d'euros sera réparti entre la Ville, le conseil général, le Grand Dijon et le conseil régional.

Et aussi…

Chevigny-Saint-Sauveur

Printemps des poètes : le chant des villes

Du 4 au 12 mars 2006, la bibliothèque municipale a participé, pour la troisième année consécutive à cette manifestation nationale. L'objectif était de faire découvrir la poésie à un large public en exposant des poèmes dans différents lieux publics de la ville. Le temps fort de cette manifestation a eu lieu le samedi 11 mars à partir de 16h au groupe scolaire Ez Allouères où, en collaboration avec l'atelier théâtre et l'école de musique de l'Office Culturel Chevignois, des poèmes ont été affichés, récités ou chantés par des enfants, des jeunes et des adultes. Cet après-midi poétique a été clôturé par un récital d'Alain Rodot, auteur-compositeur-interprète.

Sennecey-lès-Dijon

Festival de théâtre amateur

Les 7, 8 et 9 avril 2006, se déroulera à Sennecey-lès-Dijon la troisième édition du festival de théâtre amateur. Ce festival s'adresse à tous les publics du plus petit au plus grand. Trois jours où différentes troupes locales ou d'autres communes aux alentours présenteront leurs créations ou des pièces d'auteurs. Des moments à venir partager en famille. Spectacles gratuits, programme disponible en Mairie : 03 80 47 00 12.

Ouges

L'EPFL au service du développement de la commune

Ouges est l'une des toutes premières communes de l'agglomération à utiliser les services de l'Etablissement Public Foncier Local. En effet, pour dynamiser l'évolution du logement dans la commune, le conseil municipal vient de lui confier l'acquisition des bâtiments de l'ancien siège social de la Société Collin, en vue de la création de logements et de services.

Bretenières

Lutte Olympique

Pour la saison écoulée, le club de lutte de Bretenières s'est élevé au rang du 16ème club français (sur 327 clubs affiliés à la Fédération Française de Lutte) et premier club bourguignon grâce aux résultats obtenus aux divers championnats de France féminin et masculin, de minimes et seniors. Ces résultats sont le fruit du travail réalisé dès les plus petites catégories (poussins) et qui se poursuit ensuite dans le groupe des grands. La section compte 62 licenciés et il convient de noter qu'en 2005 six lutteurs ont intégré le CIF au CREPS de Mirande, structure qui regroupe les meilleurs lutteurs départementaux. La lutte, discipline olympique par excellence, est un sport complet et ouvert à tous, filles et garçons, dès l'âge de 4 ans. Les inscriptions sont ouvertes tout au long de la saison. Contact : Laurent Billier au 03 80 31 21 22.

Talant

Bibliothèque Multimédia Henri Vincenot : premier bilan prometteur

Officiellement ouverte fin mai 2005 et inaugurée à la mi-juillet, la Bibliothèque Multimédia se devait d'être une réussite. L'objectif est atteint comme en attestent les chiffres et les données statistiques.

« Un peu plus de 33 000 titres, tous supports confondus, sont aujourd'hui proposés aux emprunteurs. Mais, si la quantité du fonds est une notion importante, c'est plus sa diversité et sa cohérence qui sont intéressantes. Il s'agit d'alimenter une bibliothèque, pas de créer une librairie ! », explique Amandine Delacourt, directrice de la Bibliothèque Multimédia Henri Vincenot.

« Dire en quelques mots la révolution qu'a constituée l'ouverture de cet équipement tiendrait de la gageure : la partie « livres » a considérablement augmenté et sa gestion s'est modernisée. Quant à la partie CD et DVD, située au premier étage, son tout nouveau fonctionnement a nécessairement créé ce qui deviendra bientôt une habitude ». Après dix mois d'activité, 500 nouveaux lecteurs fréquentent la Bibliothèque. Tout a été fait pour leur simplifier et leur faciliter l'utilisation des fonds. Reste encore à peaufiner les détails, mais, dans l'ensemble, les habitués ne sont pas perdus

et les nouveaux lecteurs sont efficacement accompagnés.

Perrigny-lès-Dijon

Sapeurs-pompiers : un partenariat motivant

Pour assurer une efficacité optimale dans ses missions de secours et d'assistance le Centre Principal d'Intervention de Perrigny-lès-Dijon vient de signer une convention avec le SDIS.

Le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) a pour objet d'optimiser le secours à personnes et les opérations diverses sur le Département de la Côte-d'Or. Dans ce cadre, un partenariat (simple ou renforcé, suivant les cas) est conclu entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), et certains centres de secours.

A Perrigny-lès-Dijon, le Centre Principal d'Intervention (CPI) compte dix-sept sapeurs pompiers volontaires, jeunes pour la plupart, et tous formés, entraînés et motivés. Sur la base d'un partenariat simple, il est doté des moyens nécessaires pour relever un défi motivant : assurer avec encore plus de compétence et d'efficacité ses missions de secours et d'assistance, en liaison avec le SDIS. Si nécessaire, le partenariat actuel pourra donner lieu à des compétences opérationnelles extra communales, ou évoluer vers un partenariat renforcé.

C'est sur ces bases que le Président du SDIS, Monsieur François Launois, et le maire de la commune, Monsieur Bernard Réty, ont signé fin novembre la convention qui constitue une étape importante dans l'évolution du CPI de Perrigny-lès-Dijon.

Fontaine-lès-Dijon

Les lumières de la nuit

Une fois éteintes les illuminations des fêtes de fin d'année 2005, place à la mise en lumière d'un site cher aux Fontenois : la mare et ses abords verdoyants.

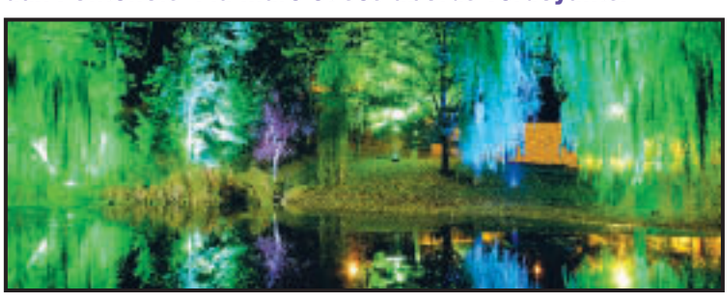

La Ville de Fontaine-lès-Dijon, soucieuse de mettre en valeur le site dans son ensemble, a réalisé une étude de l'éclairage du plan d'eau et de ses abords.

Les dispositifs techniques mis en œuvre il y a une quinzaine d'années ont été dégradés au fil du temps,et sont maintenant obsolètes et irréparables. Il convenait d'y remédier en concevant une ambiance lumineuse en harmonie avec le végétal ambiant. C'est pourquoi les variétés de feuillages seront traitées différemment : des effets argent, vert, bleu et pourpre se côtoieront et se mêleront grâce à la mise en place d'une douzaine de points lumineux supplémentaires, d'une puissance de 4500 à 5000 watts.

Un attrait de plus pour Fontaine, qui incitera les promeneurs nocturnes à découvrir le nouveau visage de la mare.

Quetigny

Poursuite de la réhabilitation du Pré Bourgeot

En 2001 commençait la réhabilitation du quartier du Pré Bourgeot. Cette opération en plusieurs phases a permis de réaménager les espaces extérieurs. Cette opération menée par la Ville se poursuit aujourd'hui avec des travaux rue du Pré Bourgeot (n°10 à 18), cours Sully (n°2 à 8) et rue du Midi (n°4 à 8).

Comme pour tout nouvel aménagement, la Municipalité a invité les habitants à découvrir le projet début janvier lors d'une réunion d'information.

D'un montant de plus de 380 000 €, ces travaux, prévus dans le cadre de l'ANRU avec une participation du Grand Dijon et de la Région, permettront de modifier le parking pour accentuer le nombre de places de stationnement avec la plantation de nouveaux arbres. Un sens de circulation sera mis en place pour éviter les flux de voitures devant les entrées. Des pavés compléteront l'aménagement du revêtement du parking, avec effet de ralentisseur devant les accès. L'accent été mis sur l'environnement avec la création d'un écran végétalisé et la reprise des éléments paysagers. Les cheminements piétonniers seront redéfinis avec l'installation d'un balisage lumineux. L'éclairage public sera quant à lui totalement rénové permettant une sécurisation des entrées. Ces travaux débuteront au 1er trimestre pour une durée d'environ 6 mois.

Parallèlement, un programme de rénovation est engagé dès janvier par Scic Habitat Bourgogne-Champagne. Les travaux concernent 96 appartements (n°10 à 18 rue du Pré

Bourgeot ; 2 à 8 cours Sully ; 4 à 8 rue du Midi). La société HLM a investit 12 000 € par appartement qui, préalablement, feront l'objet d'une visite de prétravaux. De plus, les halls d'entrée seront rénovés avec notamment la mise en place d'un contrôle d'accès. Ces travaux devraient se poursuivre jusqu'au mois de novembre prochain. Un second bâtiment est concerné par des rénovations jusqu'à juillet prochain. Les halls d'entrée (n° 9 à 21 rue du Pré Bourgeot) seront réaménagés avec aussi la mise en place d'un système de contrôle d'accès.

Saint-Apollinaire

Zorg Arena : un tournoi du 21e siècle

L'Espace Tabourot des Accords a accueilli récemment quelques 150 joueurs en réseau, venus s'affronter lors de tournois vidéo-ludiques organisés par l'association Rezorg.

La Zorg Arena leur a permis de se mesurer sur les jeux Counter-Strike, Warcraft 3 Frozen Throne et Unreal Tournament 2004. Les adversaires n'ont rien lâché et se sont battus âprement, livrant de très beaux matches en individuel et par équipes.

Les joueurs, venus des quatre coins de la France et, pour certains, de Belgique, ont trouvé une ambiance conviviale tout au long de ces trois jours et ont donné des retours plus que positifs et encourageants pour cette seconde édition de la manifestation.

Une réussite totale grâce à une organisation sans faille et à la fonctionnalité de l'espace Tabourot des Accords : en effet , une salle de restauration ainsi qu'une salle de repos étaient installées afin de permettre à chacun de récupérer.

L'association Rezorg a maintenant 3 ans d'existence et est gérée par de jeunes Epleumiens fréquentant l'Espace Jeunes mais également par des habitants de l'agglomération dijonnaise. C'est une association ouverte à tous les jeunes dès 16 ans révolus. Son but premier est de permettre à des passionnés de jeux vidéos PC de se rencontrer et de partager leurs goûts et leurs connaissances dans un esprit convivial et de respect, mais également d'organiser des tournois régionaux et nationaux. Contact de l'association Rezorg : 03 80 74 15 93 (Sébastien.)

mars à mai 06

Mardi 7 mars
Quetigny
« Le chant des villes ». Printemps des poètes. Soirée Slam. Salle Nelson Mandela.

8 > 25 mars
Chenôve
Exposition photographique provenant de la collection du Château d'Eau de Toulouse. Espace Culturel François Mitterrand.

Jeudi 9 mars
Fontaine-lès-Dijon
Dans le cadre des musicales de Fontaine : Duo Violoncelle-Piano. Chopin, Liszt, Brahms, Chopin, Popper. 20h30. Centre d'Animation Pierre-Jacques.

Vendredi 10 mars
Chenôve
« La vie peu ordinaire de Dona Linhares ». Film de Andrucha Waddington (Brésil – 2001).
18h45. Bibliothèque et Espace Culturel François Mitterrand.
Saint-Apollinaire
Soirée irlandaise avec le groupe hot pampers. 21h00. Espace Tabourot des accords

Jeudi 16 mars
Quetigny
Mon plus beau souvenir c'est demain". Théâtre du Regard, Compagnie Violaine. 20h 30. Salle Méliès

17 > 18 mars
Talant
Nuit du Blues. Jagoblues. 20h30. Complexe MT Eyquem.

17 mars > 2 avril
Fontaine-lès-Dijon
34ème Salon des artistes. Invité d'honneur : Kevin Pearsh. Tous les jours de 14h30 à 19h. Centre d'Animation Pierre-Jacques.

18 > 19 mars
Neuilly-lès-Dijon
"Faites chanter les couleurs"
Exposition de dessin peinture organisée par le foyer rural.
Renseignements au 03.80.47.07.22

Samedi 18 mars
Plombières-lès-Dijon
Concert de Printemps de l'harmonie municipale « La Lyre Viticole », 20h30. Salle des Fêtes Eugène Vadot
Sennecey-lès-Dijon
Réprésentation Théatr'action. 20h30, centre polyvalent.

Dimanche 19 mars
Saint-Apollinaire
Opérette. Extrait d'Offenbach
15 h. Espace Tabourot des Accords

Mardi 21 mars
Saint-Apollinaire
Match d'improvisation St Apollinaire/Suisse. 20h30 Espace Tabourot des Accords

Vendredi 24 mars
Chenôve
Bistrot philosophique. « L'eau : pénurie, sécheresse, misère ». MJC. Entrée libre.

Samedi 25 mars
Quetigny
Art Danse 2006
"C'est à dire" par la Compagnie Salia Ni Seydou
20h 30. Salle Mendès France

31 mars > 2 avril
Chenôve
Exposition des Œuvres de Rolande Roux-Prié. Ouvert de 14h30 à 18h30. Atelier d'O.R.C.A.A.

Samedi 1er avril
Marsannay-la-Côte
Spectacle théâtral avec la section « Diables à l'eau » de la Compagnie Diabolo. 20h30. Maison de Marsannay. Entrée gratuite.

Dimanche 2 avril
Chenôve
Carnaval de Chenôve « C'est la Vie ». Rendez-vous 15h au Centre Commercial Les Grands Crus.

Mercredi 5 avril
Chenôve
De l'eau plein les chaussettes. Auteurs-compositeurs-interprètes, ils osent tout, et ils ont bien raison. 18h45. Espace Culturel François Mitterrand. Entrée libre sur inscriptions.

Jeudi 6 avril
Quetigny
Mamane. « One Mamane Show ». 20h30, salle Mendès-France.

Vendredi 7 avril
Chenôve
Concert autour du tango avec l'académie d'accordéon et la bande du hautbois du conservatoire municipal. 20h. MJC. Entrée libre.
Saint-Apollinaire
Les Vendredis musicaux. 21h00, Espace Tabourot des Accords.

Samedi 8 avril
Chenôve
Concert autour du duo de piano avec Isabel Padieu et Anne-Catherine Garnier. 20h. Salle des Fêtes.
Chevigny-Saint-Sauveur
Audition de l'école de musique. 17h. Polygone. Entrée libre.
Quetigny
Christophe Alévêque. Humour. 20h30, Salle Mendès-France.
Sennecey-lès-Dijon
Festival de théâtre. Centre polyvalent. (contact 03 80 47 00 12)

Dimanche 9 avril
Sennecey-lès-Dijon
Festival de théâtre. Centre polyvalent (contact 03 80 47 00 12)

Mardi 11 avril
Saint-Apollinaire
Match d'improvisation St Apollinaire/Begique. 20h30. Espace Tabourot des Accords.

Jeudi 13 avril
Chenôve
Duo Bacquias-Scalliet. Contrebasse et guitare. 18h45. Espace Culturel François Mitterrand. Entrée libre sur inscriptions.

Samedi 15 avril
Chevigny-Saint-Sauveur
Concert Rock et Jazz des ateliers de musiques amplifiées de l'Ecole de musique. 20h45, Polygone. Entrée libre.

Mercredi 19 avril
Marsannay-la-Côte
Spectacle Jeune Public (5-8 ans).
« Hulul ou la soupe aux histoires » par la Compagnie des Rémouleurs. 10h00 et 15h30. Maison de Marsannay.
Entrée payante auprès de l'ABC.

20 > 21 avril
Quetigny
Hulul ou « la soupe aux histoires »
Spectacle d'ombres et d'images.
Compagnie des rémouleurs.
Jeudi 14h30 et 20h, Vendredi 10h et 14h30, salle Nelson Mandela

22 > 23 avril
Plombières-lès-Dijon
Salon des Produits de Terroir, organisé par « Plombières Solidarité ». Salle des Fêtes Eugène Vadot de Plombières

Dimanche 23 avril
Chevigny-Saint-Sauveur
Orchestre Accor'danse. 15h à 20h, salle du Polygone. Entrée 8€, ouverture 14h15.

28 avril > 1er mai
Chenôve
Exposition par Geoffroy. Compositeur d'art abstrait. Ouvert de 14h30 à 18h30. Atelier O.R.C.A.A.
Marsannay-la-Côte
Exposition de peintures par l'association « L'atelier des peintres ». Maison de Marsannay. Entrée gratuite.

5 > 8 mai
Marsannay-la-Côte
Exposition d'artisanat par l'association « Décor Soie ». Maison de Marsannay.

Vendredi 5 mai
Quetigny
« Canard laqué », musique humour
Ensemble de trompettes de Lyon. 20h30, salle Mendès-France.

Vendredi 12 mai
Saint-Apollinaire
Concert dans le cadre des vendredis musicaux. 21h. Espace Tabourot des Accords. Entrée 4 €.

Samedi 13 mai
Hauteville-lès-Dijon
Concert chorale Hautevoix. 20h30, église Saint-Bernard de Fontaine-lès-Dijon.
Marsannay-la-Côte
Concert de l'harmonie « La Patriote ». 20h30, maison de Marsannay.
Entrée gratuite.

18 > 19 mai
Marsannay-la-Côte
Soirée Molière avec « La jalousie du Barbouillé » et « Le Sicilien ». 20h30, maison de Marsannay. Entrée payante. Réservations auprès de l'ABC.

Samedi 20 mai
Chevigny-Saint-Sauveur
Spectacle des Ateliers Danse Modern'jazz. 20h30, salle du Polygone. Entrée libre.

Samedi 20 mai
Chevigny-Saint-Sauveur
Spectacle des Ateliers Danse Modern'jazz. 20h30, salle du Polygone. Entrée libre.

Dimanche 21 mai
Saint-Apollinaire
Les médiévales. 9e édition au parc de la Redoute du lever au coucher du soleil. Entrée gratuite.

Samedi 27 mai
Marsannay-la-Côte
Concert de la chorale « la Patarelle ». 20h30, maison de Marsannay.
Entrée gratuite.

Made in...#3 : Made in Mali

UN REGARD SUR LES CULTURES MALIENNES

Du 2 mars au 2 juin 2006

Concerts
Créations Projections
Conférences - Carnets de route -
Rencontres littéraires et musicales

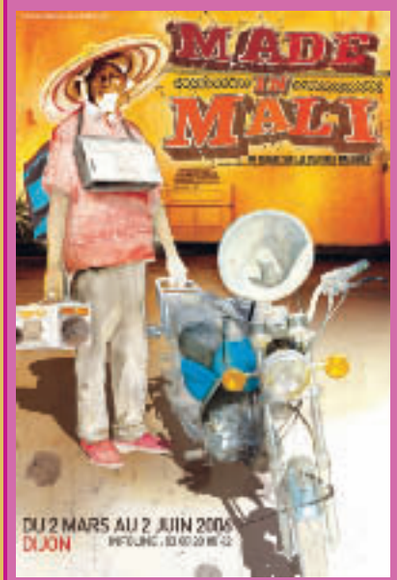

Temps forts

Mardi 14 mars
Théâtre Mansart – Concert – 20h30
Jazz Mandingue

Jeudi 6 avril
Atheneum – Créations – 20h30
Aller Retour Dijon Paris Bamako

Mardi 11 avril
Théâtre des Grésilles – Concerts – 20h30
Duos Griots

Jeudi 4 mai
La Vapeur – Concerts – 20h30
Mali Groove : Afrobeat & Afrofunk

Dimanche 21 mai
Salle des fêtes des Grésilles – Concert – 18h
Voix de femmes

Vendredi 2 juin
Auditorium de Dijon – Concerts – 20h30
Ballades Maliennes

Présenté par Zutique productions

Une navette Diviaciti toutes les 10 minutes, entre 7h et 20h, du lundi au samedi.

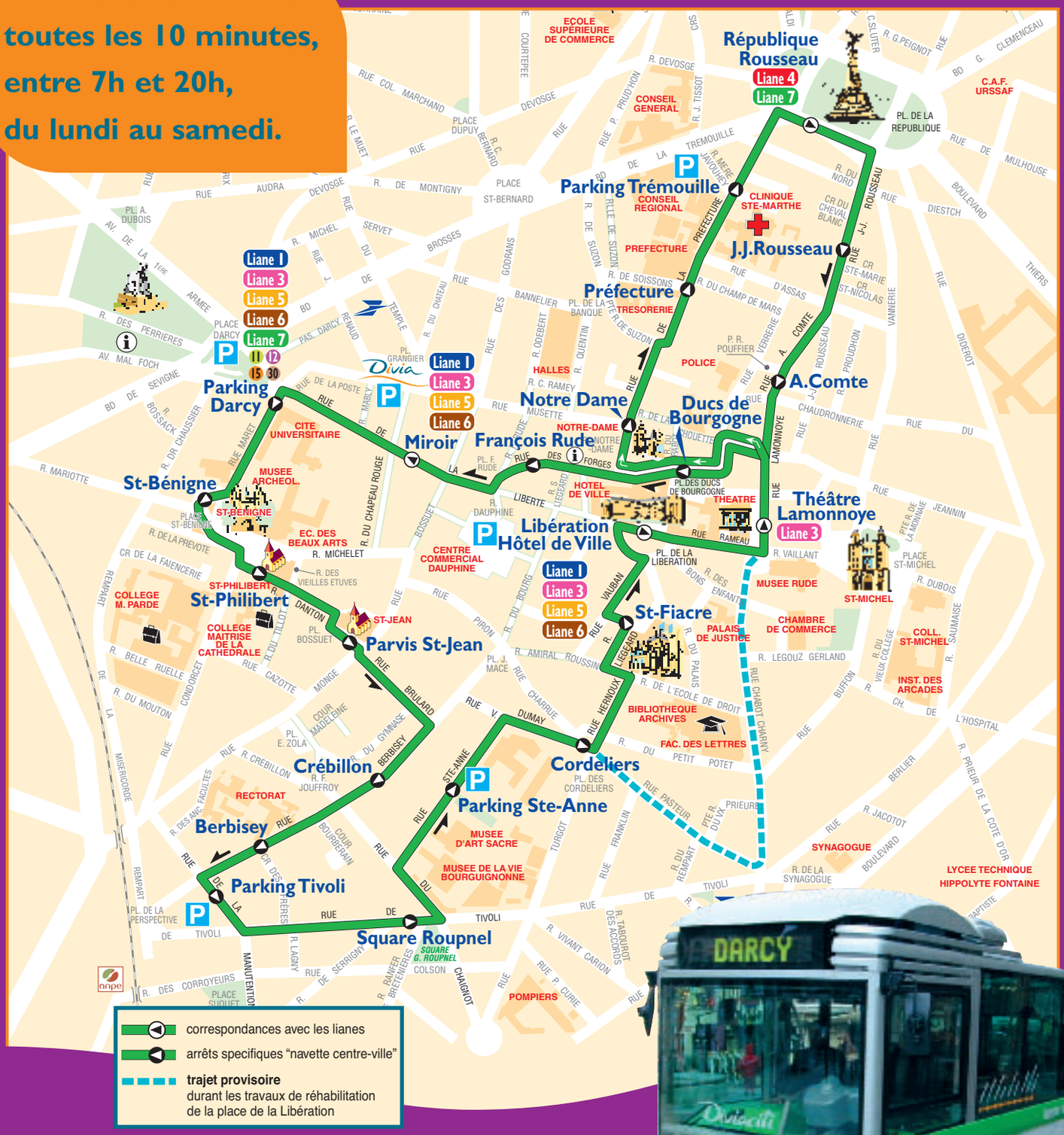

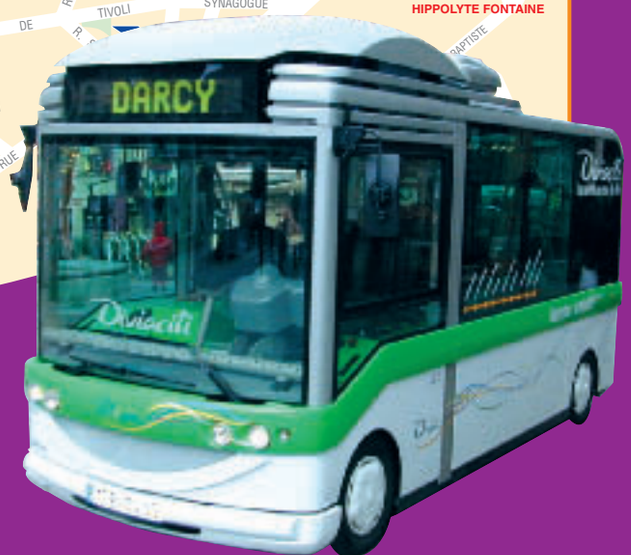

Diviaciti

la navette GRATUITE du centre-ville

COMMUNAUTÉ GRAND DIJON D'AGGLOMÉRATION

Divia LES TRANSPORTS DU GRAND DIJON
www.divia.fr